

s'ordre d'~~l'~~

es Provin-

ce, & alla

tour à Saint Germain le

1^{er} de

mai

fur. Le

desvng

récautions

que lorf

Il trouva

retenu

Ses

recom

tre bateu

non, ne un

s'roupes de

traçue. T

almanach de la Convention

plus grand honneur, se falyoient François

le, & alloz jouer à Saint Germain le

1^{er} d'un mardi de la Religion. Son

rendre fe placez hardiment sur le trône

de l'Angleterre, déclaré vacant en chn-

iquence de la défection de Jacques

l'Empereur & l'Empire déclaroient la

guerre à la France; Louis XIV la dé-

claroit à l'Espagne. On se battit bientôt

en Irlande, dans les Pays-Bas, sur les

bords du Rhin, & dans les Pyrénées

Ce mouvement général contre la Fran-

ce occupoit la principale attention de

l'Europe; & les progrès de la ligue

contre les Turcs devaient inéfable

An. 1689.

Er Acois

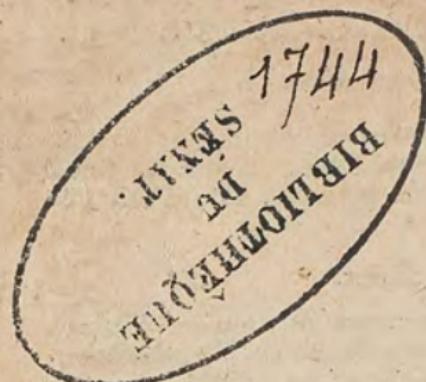
CVII

étoit d'usage de les admettre de plein droit
cette proposition fut écartée par la question

A R T.

LES Tribunaux ne pourront prendre
rectement aucune part à l'exercice
empêcher ou suspendre l'exécution
générale des lois législatives sanctionnées par le Roi, à peine

Article constitutionnel, dont l'observance, et dont l'exécution sera sans grande sévérité, par les Législatures. Il est dicté par la crainte de voir renouveler les usurpations des anciens parlementaires, les usurpations des anciens parlementaires pag. 9.) (Voyez de plus les articles et les notes sur ces articles.)



ALMANACH

DE

LA CONVENTION
NATIONALE.

LES QUATRE SAISONS.

Automne.

Cette saison a commencé le premier vendémiaire , à 8 heures 57 minutes du matin. Le soleil entrant au signe de la balance , ce qui fait l'équinoxe d'Automne.

Hiver.

Cette saison commencera le premier Nivôse , à une heure 52 minutes du matin. Le soleil entrant au signe du capricorne , ce qui fait le solstice d'hiver.

Printemps.

Cette saison commencera le premier germinal , à 5 heures 2 minutes du matin. Le soleil entrant au signe du bétier , ce qui fait l'équinoxe du printemps.

L'Été.

Cette saison commencera le 3 Messidor , à une heure une minute du matin. Le soleil entrant au signe de l'écrevisse , ce qui fait le solstice d'été.

D E S É C L I P S E S.

Il y aura cette année quatre éclipses , deux de soleil et deux de lune.

Les deux éclipses de soleil seront , l'une le 2 Pluviôse , et l'autre le 28 Messidor. Elles ne seront point visible à Paris.

La première éclipse de lune commencera le 15 Pluviôse à 11 h. 8 min. 51 sec. du soir , et finira le 16 à 1 h. 59 min. 35 sec.

La seconde éclipse de lune commencera le 17 Thermidor , à 6 h. 7 min. 28 sec. du soir , et finira à 8 h. 47 min. 28 secondes.



Queverdo inv. del. en 1775.
Le génie des français apporte des nouvelles,

ALMANACH

DE LA

CONVENTION NATIONALE,

POUR L'AN III DE L'ÈRE RÉPUBLICAINE,

Où l'on trouve , 1^o. le véritable Décadaire avec le lever , le coucher du soleil et de la lune ; 2^o. la connoissance des tems ; 3^o. le langage des signaux à feu et du Thélégraphe ; 4^o. les noms des 88 Départemens et de toutes les villes de Districts , avec les changemens des nouveaux noms ; 5^o. la liste des Représentans du Peuple à la Convention Nationale , le nom de leurs départemens et leurs demeures à Paris ; 6^o. les moyens faciles de connoître promptement les faux Assignats. *Avec Figures.*

A PARIS,

BUREAU , Imprimeur - Libraire , rue Honoré ,
n^o 100 , près la ci - devant église Roch.

Chez BASSET , rue Jacques , au coin de celle des Mathurins .

CAILLOT , Lib. , rue du Cimetière - André-des-Arts .

LANGLOIS fils , Imp.-Lib. , rue de Thionville .

DEMORAIN , Libraire , rue du Petit-Pont .

Louis , Libraire , rue Severain .

III^eme. ann. de l'Ere rép.

VENDÉMIAIRE. Ier. MOIS.

Jours du Mois	Noms des jours de la décade.	vieu. style Sept.	Lever du soleil.	Coucher du Soleil.	Lever de la Lune.	couch. de la Lune.
1	Primedi.	22	5 55	6 4	3 54	5 43
2	Duodi.	23	5 57	6 2	4 56	6 6
3	Tridi.	24	5 59	6 0	5 58	6 28
4	Quartidi	25	6 1	5 58	7 0	6 51
5	Quintidi	26	6 3	5 56	8 3	7 15
6	Sextide.	27	6 4	5 55	9 5	7 40
7	Septidi.	28	6 6	5 53	10 7	8 9
8	Octidi.	29	6 8	5 51	11 10	8 41
9	Nonidi.	1	6 10	5 49	0 11	9 20
10	Décadi.	2	6 11	5 48	1 10	10 5
11	Primedi.	3	6 13	5 46	2 3	11 0
12	Duodi.	4	6 15	5 44	2 53	Matin
13	Tridi.	5	6 17	5 42	3 36	0 4
14	Quartidi	6	6 19	5 40	4 15	1 14
15	Quintidi	7	6 21	5 39	4 49	2 30
16	Sextidi.	8	6 22	5 37	5 21	3 51
17	Septidi.	9	6 24	5 35	5 51	5 11
18	Octidi.	10	6 26	5 33	6 22	6 33
19	Nonidi.	11	6 28	5 32	6 55	7 55
20	Décadi.	12	6 29	5 30	7 31	9 16
21	Primedi.	13	6 31	5 28	8 12	10 31
22	Duodi.	14	6 33	5 26	8 58	11 40
23	Tridi.	15	6 35	5 24	9 50	0 42
24	Quartidi	16	6 36	5 23	10 48	1 37
25	Quintidi	17	6 38	5 21	11 49	2 20
26	Sextidi.	18	6 40	5 19	Matin	2 57
27	Septidi.	19	6 42	5 17	0 51	3 27
28	Octidi.	20	6 43	5 16	1 53	3 54
29	Nonidi.	21	6 45	5 14	2 55	4 19
30	Décadi.	22	6 47	5 12	3 57	4 41

Productions naturelles, et instrumens ruraux.	LONGIT. du Soleil.	DISTANC. de l'Equinoxe au Soleil.	DÉCLIN. du Soleil Australe.
	S.D.M.S.	H. M. S.	D. M. S.
<i>Vendemiaire.</i>			
1 raisin	5.29.37.49	12. 1. 21.4	0. 8. 50 Australe.
2 safran	6. 0. 36.40	11.57. 45.5	0. 14. 36
3 châtaignes.	6. 1. 35.53	11.54. 9.4	0. 38. 2
4 colchique.	6. 2. 34.29	11.50. 55.1	1. 1. 50
5 Cheval.	6. 3. 33.26	11.46. 56.6	1. 24. 57
6 balsamine.	6. 4. 32.25	11.43. 20.0	1. 48. 20
7 carottes	6. 5. 31.26	11.59. 45.2	2. 11. 48
8 amaranthe.	6. 6. 30.28	11.56. 6.2	2. 35. 12
9 panais	6. 7. 29.35	11.52. 28.9	2. 58. 34
10 CUVE	6. 8. 28.39	11.28. 51.4	3. 21. 55
11 pom de terre.	6. 9. 27.47	11.25. 15.5	3. 45. 15
12 immortelle.	6.10.26.57	11.21. 55.4	4. 8. 28
13 potiron.	6.11.26. 9	11.17. 57.0	4. 51. 41
14 réseda	6.12.25.25	11.14. 18.2	4. 54. 50
15 Ane.	6.13.24.39	11.10. 53.0	5. 17. 55
16 belle-de-nuit	6.14.23.56	11. 6. 59.5	5. 40. 56
17 citrouille	6.15.23.15	11. 3. 19.5	6. 3. 53
18 sarrasin	6.16.22.37	10.59. 59.1	6. 26. 45
19 tournesol	6.17.22. 0	10.55. 58.3	6. 49. 32
20 PRESSOIR.	6.18.21.26	10.52. 16.9	7. 12. 14
21 chanvre	6.19.20.54	10.48. 35.0	7. 34. 50
22 pêche	6.20.20.24	10.44. 52.6	7. 57. 20
23 amarillis	6.21.19.56	10.41. 9.7	8. 19. 42
24 grenadierenne	6.22.19.31	10.37. 26.2	8. 41. 58
25 Bœuf.	6.23.19. 8	10.33. 42.1	9. 4. 7
26 aubergine	6.24.18.47	10.29. 57.4	9. 26. 8
27 piment	6.25.18.29	10.26. 12.1	9. 48. 1
28 tomate	6.26.18.13	10.22. 26.2	10. 9. 45
29 orge	6.27.17.59	10.18. 39.6	10. 31. 20
30 TONNEAU.	6.28.17.47	10.14. 52.2	10. 52. 47

- ☺ Nouv. Lune le 3, à 5 h. 3 minutes du matin.
 ☺ Pr. Quartier le 10, à 6 h. 42 minutes du soir.
 ☺ Pleine Lune le 18, à 0 h. 57 minutes du matin.
 ☺ D. Quartier le 24, à 7 h. 9 minutes du soir.

BRUMAIRE. I Ime. MOIS.

Jours	Noms des du Mois la décade.	vieu. jours de Octo	Lever style soleil.	Coucher du Soleil.	Lever de la Lune.	couch. de la Lune.
1	Primedi.	22	6 49	5	11	4 59
2	Duodi.	23	6 50	5	9	6 1
3	Tridi.	24	6 52	5	7	7 4
4	Quartidi	25	6 54	5	5	8 7
5	Quintidi	25	6 55	5	4	9 9
6	Sextidi.	27	6 57	5	2	10 10
7	Septidi.	28	6 59	5	0	11 9
8	Octidi.	29	7 0	4	59	0 5
9	Nonidi.	30	7 2	4	57	0 55
10	Décadi.	31	7 4	4	56	1 39
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
11	Primedi.	1	7 5	4	54	2 18
12	Duodi.	2	7 7	4	52	2 52
13	Tridi.	3	7 9	4	51	3 22
14	Quartidi	4	7 10	4	49	3 51
15	Quintidi	5	7 12	4	48	4 21
16	Sextidi.	6	7 13	4	46	4 52
17	Septidi.	7	7 15	4	44	5 26
18	Octidi.	8	7 16	4	43	6 4
19	Nonidi.	9	7 18	4	41	6 48
20	Decadi.	10	7 20	4	40	7 39
						Matin.
21	Primedi.	11	7 21	4	38	8 36
22	Duodi.	12	7 22	4	37	9 36
23	Tridi.	13	7 27	4	36	10 39
24	Quartidi	14	7 25	4	34	11 42
25	Quiutidi	15	7 27	4	33	Matin
26	Sexuidi,	16	7 28	4	31	2 45
27	Septidi.	17	7 29	4	30	1 48
28	Octidi.	18	7 31	4	29	2 50
29	Nonidi.	19	7 32	4	27	3 51
30	Decadi.	20	7 33	4	26	3 53

Productions naturelles , et instrumens ruraux.	LONGIT. du Soleil.	DISTANC. de l'Equinoxe au Soleil.	DÉCLIN. du Soleil Australe.
	S.D.M.S	H. M. S.	D. M.S.
<i>Brumaire.</i>			
1 pomme	6.29.17.38	10. 11. 4.2	11. 14. 4
2 céleri	7. 0 17.50	10. 7.15,6	1. 35. 10
3 poire	7. 1.17.24	10. 5.26,3	11. 56. 5
4 betterave	7. 2 17.20	9. 59.36,2	12. 16. 50
5 Oie.	7. 3.17.19	9. 55 45.4	12. 37. 24
<i>CHARRUE.</i>			
6 heliotrope	7. 4.17.20	9. 51.05,9	12. 57. 46
7 figue	7. 5.17.21	9. 48. 1,6	13. 17. 54
8 scornosère	7. 6.17.25	9. 44. 8,6	13. 37. 52
9 alisier	7. 7.17.50	9. 40.14,8	13. 57. 35
10 <i>Charrue.</i>	7. 8.17.57	9. 36.20,3	14. 17. 5
<i>Dindon.</i>			
11 salsifis	7. 9.17.45	9. 32.25,0	14. 36. 22
12 macre	7.10.17.55	9. 28.28,9	14. 55. 44
13 topinambour	7.11.18. 7	9. 24.52,0	15. 14. 12
14 eadive	7.12.18.20	9. 20.34,5	15. 32. 44
15 <i>Dindon.</i>	7.15.18.55	9. 16.35 8	15. 51. 0
<i>Herse.</i>			
16 chervi	7.14.18.52	9. 12.36.6	16. 9. 2
17 cresson	7.15.19.10	9. 8.36.3	16. 26. 45
18 dentelaire	7.16.19.29	9. 4.35,2	16. 44. 14
19 grenade	7.17.19.51	9. 0.33.3	17. 1. 25
20 <i>Herse.</i>	7.18.20.15	8. 56.30.6	17. 18. 19
<i>Faisan.</i>			
21 baccante	7.19.20.41	8. 52.27,0	17. 34. 55
22 azerole	7.20.21. 8	8. 48.22,6	17. 51. 13
23 gavence	7.21.21.57	8. 44.17,3	18. 7. 12
24 orange	7.22.22. 8	8. 40.11.1	18. 22. 52
25 <i>Faisan.</i>	7.23.22.41	8. 36. 4,0	18. 38. 12
<i>Pistache</i>			
26 pistache	7.24.23.16	8. 31.56.0	18. 53. 13
27 macjonec	7.25.23.53	8. 27.47,2	19. 7. 54
28 coing	7.26.24.51	8. 23.57,6	19. 22. 14
29 cormier	7.27.25.10	8. 19.27,1	19. 36. 13
30 <i>Rouleau.</i>	7.28.25.52	8. 15.15,8	19. 49. 51

③ Nouv. Lune le 2 à 10 h. 47 minutes du soir.

④ Prem. Quartier le 10, à 6 h. 56 min. du soir.

⑤ Pleine Lune le 18, à 10 h. 4 min. du matin.

⑥ D. Quartier le 24, à 11 h. 37 minutes du soir.

FRIMAIRE. II^e MOIS.

Jours	Noms des du Mois la décade.	vieux jours de style.	Lever Nove soleil.	Coucher du Soleil.	Lever de la Lune.	couch. de la Lune.
1	Primedi.	21	7 35	4 25	5 55	4 19
2	Duodi.	22	7 36	4 24	7 0	4 48
3	Tridi.	23	7 37	4 23	8 2	5 22
4	Quartidi	24	7 38	4 21	9 2	6 1
5	Quintidi	25	7 39	4 20	9 59	6 42
6	Sextidi.	26	7 40	4 19	10 51	7 44
7	Septidi.	27	7 41	4 18	11 36	8 47
8	Octidi.	28	7 42	4 17	0 15	9 57
9	Nonidi.	29	7 43	4 16	0 49	1 18
10	Décadi.	30	7 44	4 15	1 19	Matin
11	Primedi.	1	7 45	4 14	1 47	0 21
12	Duodi.	2	7 46	4 13	2 15	1 36
13	Tridi.	3	7 47	4 13	2 43	2 53
14	Quartidi	4	7 48	4 12	3 13	4 12
15	Quintidi	5	7 49	4 11	3 48	5 30
16	Sextidi.	6	7 49	4 10	4 28	6 48
17	Septidi.	7	7 50	4 10	5 14	8 1
18	Octidi.	8	7 51	4 9	6 9	9 4
19	Nonidi.	9	7 51	4 8	7 8	9 59
20	Décadi.	10	7 52	4 8	4 13	10 45
21	Primedi.	11	7 52	4 7	9 18	11 21
22	Duodi.	12	7 53	4 7	10 22	11 53
23	Tridi.	13	7 53	4 7	11 25	0 18
24	Quartidi	14	7 54	4 6	Matin	0 41
25	Quintidi	15	7 54	4 6	0 17	1 3
26	Sex idi.	16	7 54	4 6	1 29	1 24
27	Sep idi.	17	7 55	4 5	2 30	1 45
28	Octidi.	18	7 55	4 5	3 32	2 9
29	Nonidi.	19	7 55	4 5	4 55	2 36
30	Décadi.	20	7 55	4 5	5 38	3 8

Productions naturelles , et instrumens ruraux.	LONGIT. du Soleil.	DISTANC. du l'Equinoxe au Soleil.	DÉCLIN. du Soleil Australe.
	S.D.M.S	D. M. S.	D. M. S.
<i>Frimaire.</i>			
1 raiponce	7.29.26.35	8.11. 3.7	20. 5. 8
2 turneps.	8. 0.27.19	8. 6. 50.7	20. 16. 2
3 chicoréo	8. 1.28. 5	8. 2. 37.0	20. 28. 33
4 nefle	8. 2.28.52	7.58. 22.5	20. 40. 42
5 <i>Cochon.</i>	8. 3.29.41	7.54. 7.3	20. 52. 28
6 mache	8. 4.50.51	7.49. 51.4	21. 5. 50
7 chou-fleur	8. 5.51.21	7.45. 34.7	21. 14. 48
8 miel	8. 6.52.12	7.41. 17.5	21. 25. 22
9 genievre	8. 7.53. 4	7.36. 59.2	21. 35. 32
10 <i>Pioche.</i>	8. 8.53.58	7.32. 40.6	21. 45. 17
11 cire	8. 9.54.53	7.28. 21.2	21. 54. 37
12 rafort	8.10.55.48	7.24. 1.2	22. 5. 52
13 cèdre	8.11.56.44	7.19. 40.6	22. 12. 0
14 sapin	8.12.57.41	7.15. 19.3	22. 20. 5
15 <i>Chevreuil.</i>	8.13.58.38	7.10. 57.9	22. 27. 40
16 ajone	8.14.59.36	7. 6. 35.7	22. 54. 51
17 ciprés.	8.15.40.35	7. 2. 13.0	22. 41. 35
18 lierre	8.16.41.36	6.57. 49.9	22. 47. 52
19 sabine	8.17.42.37	6.53. 26.5	22. 53. 43
20 <i>HOYAU.</i>	8.18.43.40	6.49. 2.3	22. 59. 6
21 érable-sucre	8.19.44.43	6.44. 37.8	23. 4. 2
22 bruyère	8.20.45.46	6.40. 12.9	23. 8. 30
23 roseau	8.21.46.51	6.35. 47.6	23. 12. 31
24 oscille	8.22.47.57	6.31. 22.1	23. 16. 4
25 <i>Grillon.</i>	8.23.49. 4	6.26. 56.3	23. 19. 10
26 pignon	8.24.50.12	6.22. 30.3	23. 21. 47
27 l'ége	8.26.51.20	6.18. 4.0	23. 23. 56
28 truffe	8.26.52.29	6.13. 37.6	23. 25. 37
29 olive	8.27.53.59	6. 9. 11.0	23. 26. 50
30 <i>PELLE.</i>	8.28.54.49	6. 4. 44.3	23. 27. 34

① Nouv. Lune le 2 , à 4 h. 28 minutes du soir.

② Pr. Quartier le 10 , à 5 h. 8 min. du matin.

③ Pleine Lune le 16 , à 8 h. 53 minutes du soir.

④ D. Quartier le 24 , à 7 h. 28 minutes du matin.

NIVOSE. IVme. MOIS.

Jours du Mois	Noms des jours de la décade.	vieux style	Lever Déce.	Coucher Soleil.	Lever du Soleil.	couch. de la Lune.	couch. de la Lune.
1	Primedi.	21	7 55	4 5	6 40	3 46	
2	Duodi.	22	7 55	4 5	7 40	4 31	
3	Tridi.	23	7 55	4 5	8 34	5 25	
4	Quartidi	24	7 55	4 5	9 23	6 27	
5	Quintidi	25	7 55	4 5	10 6	7 34	
6	Sextidi.	26	7 54	4 6	10 42	8 46	
7	Septidi.	27	7 54	4 6	11 13	9 59	
8	Octidi.	28	7 54	4 6	11 41	11 13	
9	Nonidi.	29	7 54	4 7	0 7	Matin.	
10	Décadi.	30	7 53	4 7	0 34	0 27	
11	Primedi.	31	7 53	4 8	1 3	1 43	
12	Duodi.	1	7 52	4 8	1 32	2 58	
13	Tridi.	2	7 52	4 9	2 8	4 14	
14	Quartidi	3	7 51	4 9	2 50	5 26	
15	Quintidi	4	7 51	4 10	3 42	6 33	
16	Sextidi.	5	7 50	4 11	4 37	7 33	
17	Septidi.	6	7 49	4 11	5 40	8 23	
18	Octidi.	7	7 48	4 12	6 46	9 4	
19	Nonidi.	8	7 47	4 13	7 11	9 36	
20	Décadi.	9	7 47	4 14	8 54	10 6	
21	Primedi.	10	7 46	4 15	9 59	10 13	
22	Duodi.	11	7 45	4 16	11 2	10 54	
23	Tridi.	12	7 44	4 17	Matin	11 14	
24	Quartidi	13	7 43	4 18	0 5	11 37	
25	Quintidi	14	7 42	4 19	1 4	11 59	
26	Sextidi.	15	7 41	4 20	2 6	0 24	
27	Septidi.	16	7 40	4 21	3 9	0 53	
28	Octidi.	17	7 39	4 22	4 11	1 30	
29	Nonidi.	18	7 38	4 23	5 11	2 10	
30	Décadi.	19	7 36	4 24	6 11	3 1	

Productions naturelles , et instrumens ruraux.	LONGIT. du Soleil.	DISTANC. de l'Equinoxe au Soleil.	DÉCLIN.	
			H. M. S.	D. M. S.
<i>Nivose.</i>	<i>S.D.M.S.</i>			
1 tourbe	8.29.56. o	6. 0. 17 ⁴	25. 27. 50	
2 houille	9. 0.57.11	5.55. 50,6	25. 27. 38	
3 " "	9. 1.58.23	5.51. 23,8	25. 26. 57	
4 soufre	9. 2.59.35	5.46. 57,0	25. 25. 48	
5 Chien.	9. 4. 0.47	5.42. 50,4	25. 24. 11	
6 lave	9. 5. 1.39	5.38. 3,8	25. 22. 5	
7 terre végétale	9. 6. 5.10	5.33. 37,4	25. 19. 31	
8 fumier	9. 7. 4.22	5.29. 11,2	25. 16. 29	
9 salpêtre	9. 8. 5.33	5.24. 45,5	25. 12. 59	
10 FLÉAU.	9. 9. 6.44	5.20. 19,6	25. 9. 1	
11 granit	9.10. 7.55	5.15. 54,2	25. 4. 36	
12 argile	9.11. 9. 5	5.11. 29,3	22. 59. 45	
13 ardoise	9.12.10.16	5. 7. 4,5	22. 54. 22	
14 grès	9.13.11.27	5. 2. 40,2	22. 48. 34	
15 Lapin.	9.14.12.37	4.58. 16,3	22. 42. 18	
16 silex	9.15.13.46	4.55. 52,8	22. 35. 36	
17 marne	9.16.14.55	4.49. 29,7	22. 28. 27	
18 pierr. à chaux	9.17.16. 4	4.45. 7,2	22. 20. 51	
19 marbre	9.18.17.15	4.40. 45,2	22. 12. 49	
20 VAN.	9.19.18.22	4.36. 23,7	22. 4. 21	
21 pierr. à platre	9.20.19.30	4.32. 12,7	21. 55. 27	
22 sel	9.21.20.38	4.27. 42,3	21. 46. 7	
23 fer	9.22.21.47	4.23. 22,5	21. 36. 22	
24 cuivre	9.23.22.55	4. 9. 3,3	21. 26. 12	
25 Chat.	9.24.24. 2	4.14. 44,7	21. 15. 37	
26 étain	9.25.25. 9	4.10. 26,8	21. 4. 37	
27 plomb	9.26.26.16	4. 6. 9,6	20. 53. 14	
28 zinc	9.27.27.22	4. 1. 53,1	20. 41. 26	
29 mercure	9.28.28.28	3.57. 37,2	20. 29. 15	
30 CRIBLE.	9.29.29.55	3.53. 22,1	20. 16. 40	

② Nouv. Lune le 2 , à 9 h. 13 minutes du matin.

③ Pr. Quartier le 9 , à 1 h. 34 minutes du soir.

④ Pleine Lune le 16 , à 9 h. 42 minut. du matin.

⑤ D. Quart. le 24 , à 5 h. du matin.

PLUVIOSE Vme. MOIS.

Jours des mois.	Noms des vieux jours de style. la décade Janv.	Lever du soleil.	Couch. du Soleil.	Lever de la Lune.	couch. de la Lune.
-----------------------	--	---------------------	----------------------	----------------------	-----------------------

		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
1	Primedi.	20	7 36	4 26	7 2 4 0
2	Duodi.	21	7 35	4 27	7 46 5 8
3	Tridi.	22	7 33	4 28	8 30 6 18
4	Quartidi	23	7 31	4 03	9 8 7 33
5	Quintidi	24	7 30	4 31	9 38 8 47
6	Sextidi	25	7 29	4 32	10 4 10 4
7	Septidi	26	7 27	4 34	10 28 11 24
8	Octidi.	27	7 26	4 35	10 56 Matin.
9	Nonidi.	28	7 24	4 36	11 26 0 34
10	Décadi.	29	7 23	4 38	0 0 1 53
11	Primedi.	30	7 22	4 39	0 38 3 4
12	Duodi.	31	7 20	4 41	1 24 4 11
13	Tridi.	1	7 19	4 42	2 18 5 12
14	Quartidi	2	7 17	4 43	3 16 6 5
15	Quintidi	3	7 15	4 45	4 22 6 51
16	Sextidi.	4	7 14	4 47	5 28 7 27
17	Septidi.	5	7 12	4 48	6 33 8 0
18	Octidi.	6	7 11	4 50	7 36 8 26
19	Nonidi.	7	7 9	4 51	8 40 8 51
20	Décadi.	8	7 8	4 53	9 43 9 13
21	Primedi.	9	7 6	4 55	10 45 9 35
22	Duodi.	10	7 4	4 56	11 47 9 57
23	Tridi.	11	7 3	4 58	Mat. 10 23
24	Quartidi	12	7 1	5 0	0 51 10 50
25	Quintidi	13	6 59	5 1	1 52 11 20
26	Sextidi.	14	6 58	5 3	2 55 11 59
27	Septidi.	15	6 56	5 5	3 53 0 44
28	Octidi.	16	6 54	5 6	4 47 1 37
29	Nonidi.	17	6 53	5 8	5 35 2 43
30	Décadi.	18	6 51	5 10	6 20 3 54

Productions naturelles, et instrumens ruraux.	LONGIT. du Soleil.	DISTANC. de l'Equinoxe au Soleil.	DÉCLIN.
			H. M. S.
<i>Pluviose.</i>	<i>S.D.M.S.</i>		<i>D. M. S.</i>
1 lauréole	10. 0.50.58	5.49. 7.8	20. 5. 43
2 mousse	0. 1.51.41	5.44. 54.2	19. 50. 24
3 fragen	10. 2.52.44	5.40. 41.4	19. 36. 42
4 perce-neige	0. 3.53.46	5.36. 29.4	19. 22. 58
5 Taureau.	10. 4.54.46	5.32. 18.2	19. 8. 14
6 laurier-thyn	10. 5.55.46	5.28. 7.8	18. 53. 28
7 amadouvier	0. 6.56.44	5.25. 58.3	18. 38. 21
8 mézéréon	0. 7.57.41	5.19. 49.6	18. 22. 55
9 peuplier	0. 8.58.37	5.15. 41.8	18. 7. 8
10 COIGNÉE.	0. 9.59.31	5.11. 54.8	17. 51. 2
11 ellébore	0.10.40.24	5. 7. 28.6	17. 34. 38
12 brocoli	10.11.41.16	5. 5. 25.3	17. 17. 54
13 avelinier	10.12.42. 6	2.59. 18.7	17. 0. 52
14 coudrier	10.13.42.55	2.55. 15.1	16. 45. 33
15 Vache.	10.14.43.45	2.51. 12.5	16. 25. 56
16 buis	10.15.44.29	2.47. 10.4	16. 8. 2
17 lichen	0.16.45.14	2.45. 9.2	15. 49. 55
18 if	10.17.45.57	2.59. 8.8	15. 51. 25
19 pulmonaire	10.18.46.39	2.35. 9.2	15. 12. 42
20 SERPETTE.	10.19.47.21	2.51. 0.4	14. 53. 45
21 thlaspi	10.20.48. 1	2.27. 12.4	14. 34. 32
22 thymelé	10.21.48.40	2.25. 15.2	14. 15. 4
23 chiendent	10.22.49. 8	2.10. 18.7	13. 55. 22
24 trainasse	10.23.49.54	2.15. 25.0	13. 35. 27
25 Livre.	10.24.50.29	2.11. 28.1	13. 15. 18
26 guède	10.25.51. 5	2. 7. 55.9	12. 54. 56
27 noisetier	10.26.51.35	2. 5. 40.4	12. 34. 21
28 cistlamen	10.27.52. 6	1.59. 47.5	12. 13. 35
29 chélidoine	10.28.52.56	1.55. 55.4	11. 52. 37
50 TRAINEAU.	10.29.55. 5	1.52. 4.0	11. 51. 27

◎ Nouv. Lune le 2, à 0 h. 18 minutes du matin.

○ Pr. Quartier le 8, à 9 h. 12 minutes du soir.

○ Pleine Lune le 16, à 0 h. 41 minut. du matin.

○ D. Quart. le 24, à 2 h. 17 minutes du matin.

VENTOSE. VI^eme. MOIS.

Jours du Mois	Noms des jours de la décade	vieux style	Lever du soleil.	Coucher du Soleil.	Lever de la Lune.	couch. de la Lune.
1	Primedi.	19	6 49	5 11	6 57	5 11
2	Duodi.	20	6 47	5 13	7 13	6 28
3	Tridi.	21	6 46	5 15	8 2	7 50
4	Quartidi	22	6 47	5 17	8 32	9 7
5	Quintidi	23	6 42	5 18	8 57	10 25
6	Sextidi.	24	6 40	5 20	9 28	11 40
7	Septidi.	25	6 39	5 22	10 1	Matin
8	Octidi.	26	6 35	5 24	10 9	0 55
9	Nonidi.	27	6 33	5 25	11 22	2 1
10	Décadi.	28	6 32	5 27	0 13	3 8
11	Primedi.	1	6 32	5 29	1 9	4 4
12	Duodi.	2	6 30	5 31	2 14	4 50
13	Tridi.	3	6 28	5 33	3 18	5 30
14	Quartidi	4	6 26	5 34	4 21	6 2
15	Quintidi	Mars 5	6 25	5 36	5 27	6 30
16	Sextidi.	6	6 23	5 38	6 32	6 56
17	Septidi.	7	6 21	5 40	7 36	7 19
18	Octidi.	8	6 19	5 42	8 36	7 43
19	Nonidi.	9	6 17	5 43	9 41	8 4
20	Décadi.	10	6 16	5 45	10 44	8 29
21	Primedi.	11	6 14	5 47	11 34	8 55
22	Duodi.	21	6 12	5 49	Mat.	9 24
23	Tridi.	13	6 10	5 51	0 47	9 59
24	quartidi.	14	6 8	5 52	1 45	10 40
25	quintidi	15	6 7	5 54	2 43	11 27
26	Sextidi.	16	6 5	5 56	3 32	0 27
27	Septidi.	17	6 3	5 58	4 17	1 34
28	Octidi.	18	6 1	6 0	4 57	2 48
29	Nonidi.	19	5 59	6 2	5 37	4 7
30	Décadi.	20	5 58	6 3	6 4	5 26

Productions naturelles, et instrumens ruraux.	LONGIT. du Soleil.	DISTANC. de l'Equinoxe au Soleil.	DÉCLIN. du Soleil
			Australe.
Ventose.	S. D. M. S.	H. M. S.	D. M. S.
1 trussillage	11. 0.55.5	1.48. 13,3	1. 10. 6
2 cornouiller	11. 1.53.55	1.44. 23,3	11. 48. 55
3 viollier	11. 2.54.18	1.40. 33,9	10. 26. 55
4 troène	11. 3.54.51	1.36. 45,1	10. 5. 5
5 Bouc.	11. 4.54.58	1.32. 57,0	10. 43. 5
6. asaret	11. 5.55.16	1.29. 9,6	9. 20. 57
7 alsterne	11. 6.55.31	1.25. 22,9	8. 58. 41
8 violette	11. 5.55.44	1.21. 36,7	8. 36. 16
9 marceau.	11. 8.55.55	1.17. 51,0	8. 13. 45
10 BECHE.	11. 9.56. 4	1.14. 5,8	7. 51. 6
11 uarcisse	11.10.56.10	1.10. 21,2	7. 28. 21
12 orme	11.11.56.15	1. 6. 37,2	7. 5. 50
13 fumeterre	11.12.56.18	1. 2. 55,7	6. 42. 32
14 vélar	11.13.56.18	0.59. 10,7	6. 19. 29
15 Chèvre.	11.14.56.17	0.55. 28,1	5. 56. 20
16 epinards	11.15.56.14	0.51. 45,9	5. 33. 7
17 doronic	11.16.56. 9	0.48. 4,2	5. 9. 50
18 mouron	11.17.56. 1	0.44. 22,9	4. 46. 29
19 cerfeuil	11.18.55.52	0.40. 4,9	4. 25. 3
20 CORDEAU.	11. 9.55.41	0.57. 1,1	3. 59. 55
21 mandragore	11.20.55.29	0.33. 20,8	3. 36. 3
22 persil	11.21.55.15	0.29. 40,7	3. 12. 29
23 cochléaria	11.22.54.59	0.26. 0,9	2. 48. 52
24 pâquerette	11.23.54.41	0.22. 21,4	2. 25. 14
25 Thon.	11.24.54.22	0.18. 42,2	2. 1. 34
26 piss nlit	11.25.54. 1	0.15. 3,1	1. 37. 53
27 sylve	11.26.53.38	0.11. 24,1	1. 14. 10
28 capillaire	11.27.53. 3	0. 7. 45,3	0. 50. 29
29 Frêne	11.28.52.46	0. 4. 6,8	0. 26. 46
30 PLANTOIR.	11.29.52.17	0. 0. 28,4	0. 5. 4

◎ Nouv. Lune le 1, à 1 h. 14 minut. du soir.

○ Pr. Quartier le 8, à 5 h. 12 minut. du matin.

○ Pleine Lune, le 15, à 5 h. 15 minut. du soir.

○ D. Quart le 23, à 9 h. 28 minut. du soir.

◎ Nouv. Lune le 30, à 11 h. 51 minut. du soir.

GERMINAL. VII. MOIS.

Jours du Mois	Noms des jours de la décade	vieu. style Mars	Lever du Soleii.	Coucher du Soleil.	Lever de la Lune.	couch. de la Lune.
1	Primedi.	21	5 56	6 5	6 33	6 48
2	Duodi.	22	5 54	6 7	7 3	8 9
3	Tridi.	23	5 52	6 9	7 33	9 39
4	quartidi.	24	5 50	6 11	8 7	10 49
5	quintidi	25	5 49	6 12	8 43	Mat.
6	Sextidl.	26	5 47	6 14	9 24	0 2
7	Septidi.	27	5 45	6 16	10 17	1 9
8	Octidi.	28	5 43	6 18	11 11	2 10
9	Nonidi.	29	5 41	6 20	0 13	2 58
10	Décadi.	30	5 40	6 21	1 17	3 40
11	Primedi.	31	5 38	6 23	2 22	4 13
12	Duodi.	1	5 36	6 25	3 25	4 43
13	Tridi.	2	5 34	6 27	4 30	5 8
14	quartidi.	3	5 32	6 29	5 40	5 32
15	quintidi	4	5 30	6 30	6 37	5 55
16	Sextidi.	5	5 29	6 32	7 40	6 15
17	Septidi.	6	5 27	6 34	8 41	6 38
18	Octidi.	7	5 25	6 36	9 44	7 3
19	Nonidi.	8	5 28	6 37	10 45	7 31
20	Décadi.	9	5 22	6 39	11 45	8 4
21	Primedi.	10	5 20	6 41	Mat.	8 43
22	Duodi.	11	5 18	6 43	0 41	9 28
23	Tridi.	12	5 16	6 44	1 34	10 23
24	quartidi.	13	5 15	6 46	2 21	11 25
25	quintidi	14	5 13	6 48	3 1	0 33
26	Sextidi.	15	5 11	6 50	3 37	1 49
27	Septidi.	16	5 10	6 51	4 8	3 4
28	Octidi.	17	5 8	6 53	4 38	4 26
29	Nonidi.	18	5 6	6 55	5 7	5 44
30	Décadi.	19	5 4	6 56	5 37	7 9

Productions naturelles, et instrumens ruraux.	LONGIT. du Soleil.	DISTANC de l'Equinoxe au Soleil.	DEUTI... du Soleil Boréale.
Germinal.	S.D.M.S.	H. M. S.	D. M. S.
1 prime-vèvre.	0. 0.51.46	23.56. 50,1	Boréal.
2 platane	0. 1.51.1	23.53. 11,9	0. 20. 36
3 asperges	0. 2.50.35	23.49. 55,8	0. 44. 16
4 tulipe	0. 3.50.	23.45. 55,8	1. 7. 54
5 Poule.	0. 4.49.21	23.42. 17,8	1. 31. 31
6 bette	0. 5.48.10	23.39. 40,0	1. 55. 5
7 bouleau	0. 6.47.56	23.35. 2,1	2. 18. 58
8 jonquille	0. 7.47. 9	23.31. 24,2	2. 42. 6
9 aulne	0. 8.46.20	23.27. 46,3	3. 5. 51
10 COUVOIR.	0. 9.45.20	23.24. 8,4	3. 28. 53
11 pervenche	0.10.44.13	3.20. 30,5	3. 52. 11
12 charme	0.11.43.30	23.16. 52,4	4. 15. 24
13 morille	0.12.42.45	23.13. 14,2	4. 38. 32
14 hêtre	0.13.41.43	23. 9.55.9	5. 1. 55
15 Abeille.	0.14.40.40	23. 5.57.5	5. 24. 34
16 laitue	0.15.39.56	23. 2.18.9	5. 47. 26
17 mélèze	0.16.38.50	22. 58.40.1	6. 10. 12
18 cigne	0.17.37.22	22. 55. 1,1	6. 32. 52
19 radis	0.18.36.12	22. 51.21.9	6. 55. 25
20 RUCHE.	0.19.35. 1	22. 47.42.4	7. 17. 51
21 gainier	0.20.33.47	22. 44. 2,7	7. 40. 11
22 romaine	0.21.32.32	22. 40.22,6	8. 2. 22
23 marronnier	0.22.31.15	22. 36.42.2	8. 24. 25
24 roquette	0.23.29.57	22. 32. 1,5	8. 46. 20
25 PIGON.	0.24.28.57	22. 29.20,5	9. 8. 6
26 lisas	0.25.27.15	22. 25.59.2	9. 29. 45
27 anémone	0.26.25.5	22. 21.57.4	9. 51. 13
28 pensée	0.27.24.26	22. 18.15.2	10. 12. 52
29 myrtille	0.28.22.58	22. 14.52.6	0. 33. 40
30 GREFFOIR.	0.29.21.29	22. 10.49.6	0. 54. 58

Pr. Quart. le 7, à 2 h. 31 minutes du soir.

Pleine Lune le 15, à 10 h. 17 minut. du matin.

D. Quart. le 23, à 1 h. 16 minutes du soir.

Nouy. lune le 30, à 8 h. 34 minutes du matin.

FLORÉAL. VII^{me}. MOIS.

Jours du Mois	Noms des jours de la décade	vieu. style Avril	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la Lune.	Couch. de la Lune.
1	Primedi.	20	5 3	6 58	6 9	8 32
2	Duodi.	21	5 1	7 0	6 45	9 51
3	Tridi.	22	4 59	7 1	7 25	11 4
4	Quartidi	23	4 58	7 3	8 15	Mat.
5	Quintidi	24	4 56	7 5	9 18	0 9
6	Sextidi.	25	4 54	7 6	10 8	1 3
7	Septidi.	26	4 53	7 8	11 14	1 48
8	Octidi.	27	4 51	7 10	0 20	2 27
9	Nonidi.	28	4 50	7 11	1 24	2 15
10	Décadi.	29	4 48	7 13	2 30	3 21
11	Primedi.	30	4 46	7 15	3 32	3 45
12	Duodi.	1	4 45	7 16	4 36	4 6
13	Tridi.	2	4 43	7 18	5 39	4 28
14	Quartidi	3	4 30	7 19	6 41	4 50
15	Quintidi	4	4 29	7 21	7 42	5 12
16	Sextidi.	5	4 37	7 22	8 43	5 38
17	Septidi.	6	4 36	7 34	9 47	6 10
18	Octidi.	7	4 34	7 25	10 44	6 47
19	Nonidi.	8	4 33	7 27	11 37	7 31
20	Décadi.	9	4 31	7 28	Matin	8 21
21	Primedi.	10	4 31	7 30	5 26	9 16
22	Duodi.	11	4 30	7 31	1 4	10 24
23	Tridi.	12	4 28	7 32	1 42	11 31
24	Quartidi	13	4 27	7 34	2 17	0 44
25	Quintidi	14	4 26	7 35	2 40	1 1
26	Sextidi.	15	4 24	7 36	3 8	1 20
27	Septidi.	16	4 23	7 38	3 35	2 40
28	Octidi.	17	4 22	7 39	4 5	2 4
29	Nonidi.	18	4 20	7 40	4 42	3 26
30	Décadi.	19	4 19	7 42	5 16	3 41

Productions naturelles , et instrumens ruraux.	LONGIT. du Soleil.	DISTANC. de l'Equinoxe au Soleil.	DÉCLIN. du Soleil Boréale.
	S.D.M.S	H. M. S.	D. M. S.
<i>Floréal.</i>			
1 rose.	1.. 0.19.58	22. 7. 6,2	11. 36. 2
2 chêne.	1. 1.18.26	22. 5. 22,4	11. 56. 27
3 fougère.	1. 2.16.51	21.59. 38,2	12. 16. 40
4 aubépine.	1. 3.15.14	21.55. 55,6	12. 36. 42
5 <i>Rossignol.</i>	1. 4.15.55	21.52. 8,4	2. 56. 30
<i>Brumaire.</i>			
6 ancolie.	1. 5.11.54	21.48. 22,8	15. 16. 6
7 muguet.	1. 6.10.11	21.44. 36,8	15. 35. 29
8 champignon.	1. 7. 8.25	21.40. 50,5	15. 54. 38
9 hyacinthe.	1. 8. 6.58	21.37. 3,5	14. 13. 35
10 <i>RATEAU.</i>	1. 9. 4.49	21.23. 15,8	14. 32. 14
<i>Octobre.</i>			
11 rhubarbe.	1.10. 2.38	21.29. 27,7	14. 50. 42
12 saintfoin.	1.11. 1. 5	21.25. 39,1	15. 8. 54
13 bâton-d'or.	1.11.59.10	21.21. 50,0	15. 26. 52
14 chamérisier.	1.12.57.14	21.18. 0,4	15. 44. 35
15 <i>Ver-à-soie.</i>	1.13.55.15	21.14. 10,2	16. 2. 1
<i>Novembre.</i>			
16 consoude.	1.14.53.16	21.10. 19,5	16. 19. 12
17 pimprenelle.	1.15.51.15	21. 6. 28,2	16. 36. 6
18 corbeille à-d'or	1.16.49.12	21. 2. 36,5	16. 52. 45
19 arroche.	1.17.47. 8	20.58. 43,5	17. 9. 6
20 <i>SARCLOIR.</i>	1.18.45. 3	20.54. 50,9	17. 25. 11
<i>Décembre.</i>			
21 stacité.	1.19.42.56	20.50. 57,2	17. 40. 58
22 fritillaire.	1.20.40.48	20.47. 2,9	17. 56. 27
23 bourrache.	1.21.38.39	20.43. 8,1	18. 11. 39
24 valériane.	1.22.36.29	20.39. 12,6	18. 26. 35
25 <i>Carpe.</i>	1.23.34.17	20.35. 16,6	18. 41. 8
<i>Janvier.</i>			
26 fusain.	1.24.32. 5	20.31. 20,0	18. 55. 24
27 civette.	1.25.29.51	20.27. 22,7	19. 9. 21
28 buglose.	1.26.27.36	20.23. 24,9	19. 22. 58
29 senevé.	1.27.25.20	20.19. 26,5	19. 36. 16
30 <i>HOULETTE.</i>	1.28.23. 2	20.15. 27,6	19. 49. 15

① Pr. Quartier le 7, à 1 h. 42 min. du matin.

② Pleine lune , le 15 , à 2 h. 52 min. du matin.

③ D. Quartier le 25 , à 0 h. 58 min. du matin.

④ Nouv. lune le 29 , à 3 h. 58 min. du soir.

P R A T R I A L . IXeme. MOIS.

Jours du Mois	Noms des jours de la décade.	vieu. style Mai.	Lever du soleil	Coucher du Soleil.	Lever de la Lune.	couch. de la Lune.
1	Primedi.	20 4 18	7 43	6 55	9 55	
2	Duodi.	21 4 17	7 44	6 56	10 56	
3	Tridi.	22 4 16	7 45	7 55	11 45	
4	Quartidi	23 4 14	7 46	9 7	Mat.	
5	Quintidi	24 4 13	7 47	10 7	0 25	
6	Sextidi.	25 4 12	7 48	11 14	0 58	
7	Septidi.	26 4 11	7 50	0 20	1 27	
8	Octidi.	27 4 10	7 51	1 24	1 51	
9	Nonidi.	28 4 9	7 51	2 33	2 12	
10	Décadi.	29 4 8	7 52	3 30	2 29	
11	Primedi.	30 4 7	7 53	4 32	2 46	
12	Duodi.	31 4 6	7 54	5 44	3 18	
13	Tridi.	1 4 5	7 55	6 36	3 42	
14	Quartidi	2 4 5	7 56	7 39	4 12	
15	Quintidi	3 4 4	7 57	8 38	4 46	
16	Sextidi.	4 4 3	7 57	9 33	5 27	
17	Septidi.	5 4 2	7 58	10 23	6 15	
18	Octidi.	6 4 2	7 59	11 5	7 11	
19	Nonidi.	7 4 1	7 59	11 43	8 11	
20	Décadi.	8 4 1	8 0	Mat.	9 19	
21	Primedi.	9 4 0	8 0	0 14	10 29	
22	Duodi.	10 4 0	8 1	0 44	11 44	
23	Tridi.	11 3 59	8 1	1 10	1 3	
24	Quartidi	12 3 59	8 2	1 34	2 15	
25	Quintidi	13 3 58	8 2	2 1	3 33	
26	Sextidi.	14 3 58	8 2	2 30	4 51	
27	Septidi.	15 3 58	8 3	3 4	6 10	
28	Octidi.	16 3 57	8 3	3 46	7 27	
29	Nonidi.	17 3 57	8 3	4 35	8 36	
30	Décadi.	18 3 57	8 3	5 31	9 30	

Productions
naturelles , et
instrumens
ruraux.

Prairial.

1 luzerne.
2 hémérocale.
3 trèfle.
4 angélique.
5 Canard.

6 mélisse.
7 fromental.
8 martagou.
9 serpolet.
10 FAULX.

11 fraise.
12 bétaine.
13 pois.
14 acacia.
15 Caille.

16 oïillet.
17 sucreau.
18 pavot.
19 tilleul.
20 FOURCHE.

21 bardaneau.
22 camomille.
23 chèvre-feuil.
24 caille-lait.
25 Tanche.

26 jasmin.
27 verveine.
28 thym.
29 pivoine.
30 CHARIOT.

LONGIT.
du
Soleil.

S.D.M.S.

1.29.20.43
2. 0.18.23
2. 1.16. 1
2. 2.15.38
2. 3.11.15

2. 4. 8.43
2. 5. 6.21
2. 6. 3.53
2. 7. 1.22
2. 7.58.5

2. 8.56.10
2. 9.55.45
2.10.5.10
2.11 48.35
2.12.45.58

2.15.45.21
2.14.40.44
2.15.58. 5
2.16.55.26
2.17.52.46

2.18.30. 6
2.19.27.26
2.20.24.45
2.21.22. 4
2.22.19.22

2.23.16.59
2.24.13.53
2.25. 1.15
2.26. 8.33
2.27. 5.46

DISTANC.
de
l'Equinoxe
au Soleil.

H. M. S.

20.11. 28.1
20. 7. 28.1
20. 3. 27.5
19.50. 26.4
19.55. 24.9

19.51. 22.8
19.47. 20.5
19.43. 17.3
19.39. 15.8
10.55. 9.9

19.31. 5.5
19.27. 0.8
19.22. 55.5
19.18. 40.9
19.14. 44.0

19.10. 37.7
19. 6. 3.0
19. 2. 24.0
18.58. 16.6
18.54. 8.9

18.50. 0.0
18.45. 52.6
18.4 . 44.1
18.37. 55.4
18.33. 26.4

18.29. 17.5
18.25. 8.1
18.20. 58.7
18.16. 49.1
18.12. 59.5

DÉCLIN.
du
Soleil
Boréale.

D. M. S.

20. 1. 53
20. 14. 10
20. 26. 7
20. 37. 43
20. 48. 57

20. 59. 50
21. 10. 22
21. 20. 51
21. 50. 18
21. 59. 44

21. 48. 46
21. 57. 25
22. 5. 43
22. 13. 57
22. 21. 8

22. 28. 15
22. 34. 59
22. 41. 20
22. 47. 16
22. 52. 49

22. 57. 58
23. 2. 42
23. 7. 5
23. 10. 58
23. 14. 30

23. 17. 36
23. 20. 18
23. 22. 36
23. 24. 29
23. 25. 56

① Premier Quartier le 6 , à 2 h. 42 min. du soir.

② Pleine lune le 14 , à 6 h. 11 minut. du soir.

③ D. Quart. le 22 , à 9 h. 0 min. du matin.

④ Nouvelle lune le 28 , à 11 h. 17 m. du soir.

MESSIDOR. Xme. MOIS.

Jours	Noms des du jours de mois. la décadi	vieu. style Juin.	Lever du soleil.	Coucher du Soleil.	Lever de la Lune.	couch. de la Lune.
1	Primedi.	19	3 57	8 3	6 36	10 17
2	Duodi.	20	3 57	8 3	7 45	10 54
3	Tridi.	21	3 57	8 3	8 54	11 24
4	Quartidi	22	3 57	8 3	10 0	11 50
5	Quintidi	23	3 57	8 3	11 7	Matin
6	Sextidi.	24	3 57	8 3	10 11	0 14
7	Septidi.	25	3 57	8 3	11 32	0 35
8	Octidi.	26	3 57	8 3	2 16	0 56
9	Nonidi.	27	3 57	8 3	3 19	1 17
10	Décadi.	28	3 58	8 2	4 23	1 41
11	Primedi.	29	3 58	8 2	5 23	2 8
12	Duodi.	30	3 58	8 2	6 23	2 40
13	Tridi.	1	3 59	8 1	7 20	3 18
14	Quartidi	2	3 59	8 1	8 15	4 3
15	Quintidi	3	4 0	8 0	6 0	4 53
16	Sextidi.	4	4 0	8 0	9 39	5 53
17	Septidi.	5	4 1	7 59	10 14	7 5
18	Octidi.	6	4 1	7 58	10 44	8 15
19	Nonidi.	7	4 2	7 58	11 9	9 29
20	Décadi.	8	4 2	7 57	11 37	10 40
21	Primedi.	9	4 3	7 56	Matin	11 56
22	Duodi.	10	4 4	7 56	0 1	1 12
23	Tridi.	11	4 5	7 55	0 26	2 28
24	Quartidi	12	4 6	7 54	0 57	3 43
25	Quintidi	13	4 6	7 53	1 36	5 0
26	Sextidi.	14	4 7	7 52	2 19	6 10
27	Septidi.	15	4 8	7 51	3 10	4 11
28	Octidi.	16	4 9	7 50	4 12	8 1
29	Nonidi.	17	4 10	7 49	5 18	8 45
30	Décadi.	18	4 11	7 48	6 28	9 19

Productions naturelles , et instruments ruraux.	LONGIT. du Soleil.	DISTANC. de l'Equinox au Soleil	DÉCLIN. du Soleil Boréale.
	S D. M. S.	H. M. S.	D. M. S.
1 seigie.	2.28. 3. 5	18. 8. 29,9	25. 26. 59
2 avoine.	2.29. 0.18	18. 4. 20,2	25. 27. 38
3 oignon.	2.29.57.33	18. 0. 10,6	25. 27. 51
4 véronique.	3. 0.54.47	17.56. 1,0	25. 27. 40
5 Mulet.	3. 1.52. 1	17.51. 51,5	25. 27. 4
6 romarin.	3. 2.49.14	17.47. 42,1	25. 26. 3
7 concombre.	3. 3.46.27	17.45. 52,8	25. 24. 37
8 échalottes.	3. 4.43.40	17.39. 23,6	25. 22. 47
9 absinthe.	3. 5.40.51	17.35. 14,6	25. 20. 32
10 FAUCILLE.	3. 6.38.	17.31. 5,8	25. 17. 52
11 coriande.	3. 7.35.33	17.26. 57,2	25. 14. 48
12 artichaut.	3. 8.32.24	17.22. 48,8	25. 11. 19
13 girofle.	3. 9.29.35	17.18. 39,	25. 7. 28
14 lavande.	3.10.26.46	17.14. 31,	25. 5. 8
15 Chamois.	3.11.23.57	17.10. 24,	22. 58. 25
16 tabac.	3.12.21. 8	17. 6. 16.	22. 53. 20
17 groseille.	3.13.18.19	17. 2. 9.	22. 47. 51
18 gesse.	3.14.15.51	16.58. 5.	22. 41. 58
19 cérise.	3.15.12.42	16.53. 56.	22. 35. 41
20 PARC.	3.16. 9.55	16.49. 50.	22. 29. 1
21 menthe.	3.17. 7. 7	16.45. 44.	22. 21. 57
22 cumin.	3.18. 4.21	16.41. 39.	22. 14. 30
23 haricots.	3.19. 1.34	16.37. 34.	22. 6. 40
24 orgeâet.	3.19.58.49	16.33. 30.	21. 58. 27
25 Pintade.	3.20.56. 4	16.29. 26.	21. 49. 51
26 sauge.	3.21.53.20	16.25. 22.	21. 40. 53
27 ail.	3.22.50.36	16.21. 19.	21. 31. 33
28 vesce.	3.23.47.52	16.17. 16.	21. 31. 51
29 blé.	3.24.45. 9	16.13. 14.	21. 11. 47
30 CHALÉMIE.	3.25.42.26	16. 9. 15.	21. 1. 21

① Prem. Quartier le 6 , à 5 h. 50 m. du matin.

② Pleine Lune le 14 , à 7 h. 55 min. du matin.

③ Dernier Quart. le 21 , à 2 h. 27 m. du soir.

④ Nouvelle Lune le 28 , à 7 h. 40 min. du soir.

THERMIDOR. XI^e MOIS.

Jours du mois.	Noms des jours de la décade.	vien. style	Levér du soleil	Coucher du Soleil.	Lever de la Lune	couch. de la Lune.
1	Primedi.	19	4 12	7 47	7 37	9 46
2	Duodi.	20	4 13	7 46	8 45	10 11
3	Tridi.	21	4 14	7 45	9 55	10 24
4	Quartidi	22	4 15	7 44	10 58	10 56
5	Quiutidi	23	4 17	7 43	0 2	11 18
6	Sextidi.	24	4 18	7 41	1 3	11 37
7	Septidi.	25	4 19	7 40	2 5	Matin
8	Octidi.	26	4 20	7 39	3 8	0 8
9	Nonidi.	27	4 22	7 38	4 9	0 36
10	Décadi.	28	4 23	7 36	5 7	1 12
11	Primedi.	26	4 24	7 35	6 3	1 55
12	Dnodi.	30	4 26	7 34	6 2	2 46
13	Tridi.	31	4 27	7 32	7 34	3 43
14	quartidi	1	4 28	7 31	8 12	4 49
15	quintidi.	2	4 30	7 29	8 44	6 1
16	Sextidi.	3	4 31	7 28	9 11	7 15
17	Septidi.	Aout 4	4 33	7 27	9 9	8 28
18	Octidi.	5	4 34	7 25	10 11	9 45
19	Nonidi.	6	4 35	7 24	10 32	11 12
20	Décadi.	7	4 37	7 22	11 1	0 18
21	Primedi.	8	4 38	7 21	11 35	1 38
22	Daudi.	9	4 40	7 19	matin	2 44
23	Tridi.	10	4 41	7 18	0 14	4 3
24	Quartidi	11	4 43	7 16	1 4	5 4
25	Quintidi	12	4 45	7 14	1 59	5 56
26	Sextidi.	13	4 46	7 13	3 3	6 42
27	Septidi.	14	4 48	7 11	4 11	7 18
28	Octidi.	15	4 49	7 10	5 19	7 48
29	Nonidi.	16	4 51	7 8	6 30	8 16
30	Décadi.	17	4 53	7 0	7 38	8 38

Productions naturelles , et in-trumens ruraux.	LONGIT. du Soleil.	DISTANC. de l'Equinone au Soleil.	DEU. IN du Soleil. Bo. éale.
	S. D. M. S.	H. M. S.	D. M. S.
<i>Thermidor.</i>			
1 épeautre.	3.26.39.44	16. 5. 12	20. 50. 55
2 bouil.-blanc.	3.27.57. 2	16. 1. 11	20. 59. 27
3 melon.	3.28.54.21	15. 57. 11	20. 27. 58
4 ivroie.	3.29.51.40	15. 53. 12	20. 16. 9
5 Bélier.	4. 0.29. 0	15. 49. 13	20. 13. 59
<i>ARROSOIR.</i>			
6 prèle.	4. 1.26.20	15. 45. 15	20. 52. 30
7 ermoise.	4. 2.25.59	15. 41. 18	20. 38. 40
8 carthame.	4. 3.21. 0	15. 37. 21	19. 25. 41
9 mûres.	4. 4.18.22	15. 33. 25	19. 12. 3
10 panis.	4. 5. 15.44	15. 29. 29	19. 58. 15
<i>Brebis.</i>			
11 guimauve.	4. 6.15. 6	15. 26. 34	18. 44. 12
12 salicor.	4. 7.10.30	15. 21. 40	18. 29. 45
13 abricot.	4. 8. 7.54	15. 17. 46	18. 15. 2
14 basilic.	4. 9. 5.19	15. 13. 52	18. 0. 8
15 lin.	4.10. 2.43	15. 10. 0	17. 44. 50
<i>ECLUSE.</i>			
16 carline.	4.11. 0.12	15. 6. 8	17. 29. 14
17 amande.	4.11.57.40	15. 2. 16	17. 15. 21
18 gentiane.	4.12.55.10	15. 58. 26	16. 57. 11
19 lenteille.	4.13.52.40	14. 54. 35	16. 40. 45
20 loutre.	4.14.50.15	14. 50. 46	16. 24. 2
<i>Loutre.</i>			
21 colza.	4.15.47.46	14. 46. 56	16. 7. 3
22 lupin.	4.16.45.21	14. 43. 8	15. 49. 50
23 coton.	4.17.42.58	14. 39. 20	15. 32. 21
24 écorce.	4.18.40.55	14. 35. 32	15. 14. 36
25 myrthe.	4.19.38.15	14. 31. 45	14. 56. 36
<i>Moulin.</i>			
26 colza.	4.20.55.55	14. 27. 59	14. 38. 22
27 lupin.	4.21.55.38	14. 24. 15	14. 19. 54
28 coton.	4.22.51.21	14. 20. 28	14. 1. 15
29 écorce.	4.23.29. 5	14. 16. 45	13. 42. 18
30 Moulin.	4.24.26.52	14. 12. 59	13. 25. 10

① Premier Quartier le 5 , à 9 h. 54 m. du soir.

② Pleine lune le 13 , à 8 h. 2 min. du soir.

③ Dernier Quartier le 20 , à 6 h. 56 m. du soir.

④ Nouvelle lune le 27 , à 6 h. 2 min. du soir.

F R U C T I D O R . XIIme. M O I S.

Jours du mois.	Noms des jours de la décade.	vieux style	Lever du soleil.	Couch. du Soleil.	Lever de la Lune.	couch. de la Lune.
1	Primedi.	18	4 54	7 5	8 42	9 1
2	Duodi.	19	4 56	7 3	9 48	9 23
3	Tridi.	20	4 57	7 2	10 50	9 45
4	quartidi.	21	4 59	7 0	11 55	10 10
5	quintidi.	22	5 1	6 58	0 58	10 38
6	Sextidi.	23	5 2	6 57	2 2	11 13
7	Septidi.	24	5 4	6 55	3 0	11 50
8	Octidi.	25	5 6	6 53	3 56	Mat.
9	Nonidi.	26	5 8	6 52	4 48	0 38
10	Décadi.	27	5 9	6 50	5 34	1 32

11	Primedi.	28	5 11	6 48	6 13	2 35
12	Duodi.	29	5 13	6 46	6 47	3 45
13	Tridi.	30	5 14	6 45	7 48	4 59
14	quartidi.	31	5 16	6 43	8 46	6 17
15	quintidi.	1	5 18	6 41	8 12	7 34
16	Sextidi.	2	5 20	6 39	8 41	8 14
17	Septidi.	3	5 21	6 38	9 10	10 12
18	Octidi.	4	5 23	6 36	9 42	11 11
19	Nonidi.	5	5 25	6 34	10 19	0 47
20	Décadi.	6	5 27	6 33	11 5	1 57

21	Primedi.	7	5 28	6 31	11 58	3 3
22	Duodi.	8	5 30	6 29	Matin	3 59
23	Tridi.	9	5 32	6 27	0 58	4 45
24	quartidi.	10	5 34	6 25	2 5	5 26
25	quintidi.	11	5 35	9 24	3 14	5 57
26	Sextidi.	12	5 37	6 22	4 22	6 25
27	Septidi.	13	5 39	6 20	5 31	6 50
28	Octidi.	14	5 41	6 18	6 48	7 12
29	Nonidi.	15	5 42	6 17	7 43	7 85
30	Décadi.	16	5 44	6 15	8 48	7 56

Productions naturelles, et instrumens ruraux.	LONGIT. du Soleil.	DISTANC. de l'Equinoxe au Soleil.	DÉCLIN. du Soleil Boréale.
	S.D.M.S.	H. M. S.	D. M. S.
<i>Fructidor.</i>			
1 prune.	4.25.24.59	14. 9. 15	13. 3. 49
2 millet.	4.26.22.27	14. 5. 32	12. 44. 16
3 lycoperde.	4.27.20.17	14. 1. 49	12. 24. 31
4 escourgeon.	4.28.18. 7	13. 58. 7	12. 4. 34
5 Saumon.	4.29.15.59	13. 54. 25	12. 44. 25
6 tubéreuse.	5. 0.15.53	13. 50. 14	11. 24. 5
7 sucrion.	5. 1.11.47	13. 47. 3	11. 3. 33
8 apocyn.	5. 2. 9.43	13. 43. 22	10. 42. 55
9 réglise.	5. 3. 7.40	13. 39. 42	10. 22. 5
10 ECHELLE.	5. 4. 5.39	13. 36. 3	10. 1. 4
11 pastèque.	5. 5. 3.39	13. 32. 24	9. 39. 53
12 fenouil.	5. 6. 1.46	13. 28. 45	9. 18. 35
13 épine-vinette.	5. 6.59.43	13. 25. 6	8. 57. 7
14 noix.	5. 7.57.48	13. 21. 28	8. 35. 20
15 Truite.	5. 8.55.55	13. 17.54,0	8. 13. 45
16 citron.	5. 9.54. 3	13. 14.13.4	7. 51. 52
17 cardière.	5.10.52.14	13. 10.55.8	7. 29. 51
18 nerprun.	5.11.50.26	13. 6.58 6	7. 7. 43
19 tagette.	5.12.48.40	13. 3.21.9	6. 45. 27
20 HOTTE.	5.13.46.57	12. 59.45,1	6. 23. 6
21 églantier.	5.14.45.15	12. 56. 8.9	6. 0. 37
22 noisette.	5.15.43.36	12. 52.52.7	7. 38. 2
23 houblon.	5.16.41.59	12. 48.56.3	7. 15. 22
24 sorgho.	5.17.40.24	12. 45.20.0	4. 52. 35
25 Ecrévisse.	5.18.38.50	12. 41.43,2	4. 29. 44
26 bigarade.	5.19.37.19	12. 38. 8.7	4. 6. 48
27 verge-d'or.	5.20.35.50	12. 34.52.9	5. 43. 47
28 mais.	5.21.34.22	12. 30.57.5	5. 20. 43
29 marron.	5.22.32.57	12. 27.21.6	2. 57. 35
30 PANIER.	5.23.31.34	12. 25.46.4	2. 34. 24

① Premier Quartier le 5, à 3 h. 35 m. du soir.

② Pleine lune le 13, à 6 h. 46 min. du matin.

③ Dernier Quartier le 20, à 0 h. 13 m. du matin.

④ Nouvelle lune le 24, à 7 h. 3 m. du matin.

FÉTES des SANS-CULOTTIDES.	LONGIT. du Sol. 1.	DISTANC. de l'Equinoxe au soleil.		DÉCLIN. du soleil Boréale.
		S. D. M. S.	H. M. S.	
1 Des Vertus.	5.24.50.12	12.	20.10.7	2. 11. 10
2 Du Génie.	5.25.28.51	12.	16.55.5	1. 47. 52
3 Du Travail.	5.26.27.55	12.	12.59.8	1. 24. 55
4 De l'Opinion.	5.27.26.16	12.	9.24.0	1. 1. 12
5 Des Récompens.	5.28.25.1	12.	5.48.6	0. 37. 49
6 De la Révolut.	5.29.23.49	12.	2.12.7	0. 14. 25
D Prem. Quart. le 5. à 9 h. 45 min. du matin.				

FÉTES des Vertus Républicaines décrétées par
la Convention Nationale, le 18 Prairial.

A l'Etre-Suprême et à la Nature.	Au Courage.
Au Genre-humain.	A la Bonne-Foi.
Au Peuple Français.	A l'Héroïsme.
Aux Bienfaiteurs de l'humanité.	Au Désintéressement.
Aux Mart. de la Liberté.	Au Stoïcisme.
A la Lib. et à l'Egalité.	A l'Amour.
A la République.	A la Foi Conjugale.
A la liberté du Monde.	A l'Amour Paternel.
A l'amour de la Patrie.	A la tendresse Matert.
A la haine des Tyrans et des Traîtres.	A la Piété Filiale.
A la Vérité.	A l'Enfance.
A la Justice.	A la Jeunesse.
A la Pudeur.	A l'Age viril.
A la Gloire et à l'Immortalité.	A la Vieillesse.
A l'Amitié.	Au Malheur.
A la Frugalité.	A l'Agriculture.
	A l'Industrie.
	A nos Ayeux.
	A la Postérité.
	Au Bonheur.

Fêtes de la Révolution.

21 janvier, le 2 pluviose.	14 juillet, le 26 messidor.
31 mai, le 12 prairial.	10 août, le 23 Thermidor.

DÉPARTEMENT
ET VILLES DE DISTRICTS

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
ALLIER.	Belley. Bourg. Châtillon. Gex. Mont-Ferme. Moutluel. Nantua. Pont-de-Vaux. Trévoux.	AIN.	Barcelonette. Castellane. Digne. Forcalquier. Sisteron.
AISNE.	Chauny. Egalité - sur - Marne. Laon. Saint-Quentin. Soissons. Vervins.		Menton. Nice. Puget-Thenier.
ARDÈCHE.	Cérrilly. Cusset. Gannat. Montluçon. Montmazault. Moulins. Val-Libre.	ALPES (marit.)	Coiron. Mézenc. Tanargues.
ARDENNES.	Briançon. Embrun. Gap. Serres.	ALPES (basses.)	Charleville. Couvin. Grandpré. Réthel. Rocheblave, Sedan. Vouzières.

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
AVEYRON.	<p>AUDE.</p> <p>AUVE.</p> <p>ARRIÈGE.</p>	<p>Pamiers.</p> <p>Saint - Girons.</p> <p>Tarascon.</p> <p>Arcy-sur-Aube.</p> <p>Bar-sur-Aube.</p> <p>Bar-sur-Seine.</p> <p>Ervy.</p> <p>Nogent-sur-Seine</p> <p>Troyes.</p> <p>Carcassonne.</p> <p>Castelnau-dary.</p> <p>Lagrasse.</p> <p>Limoux.</p> <p>Narbonne.</p> <p>Quillan.</p> <p>Aubin.</p> <p>La Montagne.</p> <p>Milhaud.</p> <p>Mur-de-Barez.</p> <p>Rhôdes.</p> <p>Saint-Geniez.</p> <p>Sauveterre.</p> <p>Severac-le-Château.</p> <p>Villefranche.</p>	<p>Bazas.</p> <p>Bordeaux.</p> <p>Bourg.</p> <p>Cadillac.</p> <p>La Réole.</p> <p>Lesparre</p> <p>Libourne.</p> <p>Aix.</p> <p>Arles.</p> <p>Marseille.</p> <p>Salon.</p> <p>Tarascon.</p> <p>Bayeux.</p> <p>Caen.</p> <p>Falaise.</p> <p>Lizieux.</p> <p>Pont-Challier.</p> <p>Vire.</p>
CALVADOS.	BOUCHES-DU-RHÔNE.	BEC-D'AMBÈS.	

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
CHARENTE-INFÉRIEURE. CHARENTE. CANTAL.	<p>Aurillac. Mauriac. Murat. Saint-Flour.</p> <p>Angoulême. Barbézieux Cognac. Confolens. La Rochefoucauld. Ruffec.</p> <p>Angely - Bon-tonne. La Rochelle. Marennes. Montlieu. Pons. Rochefort. Saintes.</p>	CORRÈZE. CHER.	<p>Aubigny. Bourges. Château - Meilhan. Libreval. Sancerre. Sancoins. Vierzon.</p> <p>Brives. Tulles. Ussel. Uzerches.</p>
CORSE.			<p>Ajacio. Bastia. Cervione. Corte. La Porta d'Am-pugnani. L'Isle-Rousse. Oletta. Tallano. Vico.</p>

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
CREUZE. COTES-DU-NORD. COTE-D'OR.	<p>{ Arnay - sur - Ar- roux. Beaune. Belle-Défense. Châtillon - sur - Seine. Dijou. Is-sur-Tille. Semur-en-Auxois</p> <p>{ Broons. Dinan. Guingamp. Lamballe. Lannion. Loudeac. Pontrieux. Port-Brioux. Rostrenen.</p> <p>{ Aubussoa. Bourganeuf. Boussac. Evaux. Fefletin. Gueret. La Souterraine.</p>	DORDOGNE:	<p>{ Belvès. Bergerac. Exideuil. Montignac. Mucidan. Nontron. Périgueux. Ribérac. Sarlat.</p> <p>{ Beaume. Besançon. Doubs-Marat. Ornans. Pontarlier. Quingey.</p> <p>{ Crest. Die. Montelimart. Nions. Romans. Valence.</p>
EURE. DROME. DOUBS.		EURE.	<p>{ Bernay. Evreux. Andely. Louviers. Pont-Audemer. Verneuil.</p>

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
GARD.	FINISTÈRE. EURE ET LOIR.		
	{ Chartres. Dreux. Dun-sur-Loir. Janville. Nogent-le-Roule Bois. Puits-la-Montagne.		{ Beaumont. Castel-Sarrasin. Mont-d'Unité. Muret. Revel. Rieux. Toulouse. Villefranche de Lauraguais.
	{ Brest. Carhaix. Landernau. Lesneven. Montagne - sur - Odet. Morlaix. Pont-Croix. Quimperlé. Ville-sur-Aône.		{ Auch. Condom. Lectoure. L'Isle-Jourdain. Mirande. Nogaro.
	{ Alais. Beaucaire. La Montagne. Le Pont - sur - Rhône. Le Vigan. Mont-Polyte. Nîmes. Sommières.		{ Béziers. Lodève. Montpellier. Saint-Pons.
ILLE et VILAINE HÉRAULT.	GERS. GARONNE (haut.)		
	{ Bain. Dol. Fougères. La Guerche. Montfort. Port-Malo. Redon. Rennes. Vitré.		

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
JURA.	LISÈRE. INDRE et LOIRE. INDRE.	{ Argenton. Indre-Libre. Indre-Mont Issoudun. La Châtre. Le Blanc.	{ Dax. Mont-de-Marsan. Saint-Sever. Tartas.
	{ Amboise. Château-Renaud. Chinon. Langeais. Loches. Preuilly. Tours.	{ Commune-d'Armes. Montbrison. Roanne.	{ Blois. Carismont. Mer. Montdoubleau. Romorantin. Vendôme.
	{ Grenoble. La Tour-du-Pin. Thermopyles. Vienne.	{ LOIRE (haute.) LOIR et CHER. LOIRE. LANDES.	{ Brioude. Le Puy. Monistrol.
	{ Arbois. Condat - Montagne. Dôle. Lons-le-Saunier. Orgelet. Poligny.		

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
LOIRET.	LOIRE INFERIEURE.		
	{ Ancenis. Blain. Château-Briant. Clisson. Guérande. Mache Coul. Nantes. Pain-bœuf. Savenay.		{ Agen. Castel - Jaloux. Lauzun. Marmande. Monflanquin. Nérac Tonneins - la Montagne. Valence Ville - Neuve.
LOT	LOZÈRE.	LOT et GARONNE.	
	{ Beaugency. Bois-commun. Gien. Montargis Neuville. Orléans. Pithiviers		{ Florac. Langogne. Marvejols Meirveis Mends. Saint - Chély. Villefort.
	MAINE et LOIRE.		
	{ Cahors. Figeac. Gordon. Lauzerte. Montauban. Saint-Céré.		{ Anger. Baugé, Châteauneuf-sur-Sarthe. Cholet. Monglôme. Saumur. Segré. Vihiers.

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
MAYENNE. MARNE (haute). MARNE. MANCHE.	Avranches. Carentan. Cherbourg. Coutances Mortain. Rocher de la Liberté. Valognes. Châlons. Epernay. Montagne - sur - Aisne. Reims. Sézanne. Vitry-sur-Marne. Bourbonne. Bourmont. Chaumont. Joinville. Langres. Saint-Dizier. Château-Gontier Craon. Étréa. Évion. Lassy. Lavat. Mayenne.	MEURTHE.	Blamont. Château-Salins. Dieuze. Lunéville. Nancy. Pont-à-Mousson. Sarrebourg. Toul. Vézelise.
		MEUSE.	Bar-sur-Ornain. Clermont. Commercy. Étain. Gondrecourt. Montmédy. Saint-Mihiel. Verdun.
		MONT - BLANC.	Annecy. Carouge. Chambéry. Cluses. Moutiers. Saint - Jean - de Maurienne. Thonon.

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
MOZELLE.	MORBIAN. MONT-TERRIBLE.		
	{ Delemont. porentruy.		{ Brutus le Magna nime. Chinon-la-Mou tagne. Clamecy. Corbigny. Cosne. La Charité. Moulins-la-Répu blique. Nevers. Rocher-la-Mon tagne.
	{ Auray Hennebon. Josselin. La Roche - Sau veur. Le faouet. Ploermel. Pontivy. Roche des Trois. Vannes.	NORD.	{ Avesnes. Bergues. Cambray. Douai. Hazebrouck. Le Quesnoi. Lille. Valenciennes.
	{ Bitche. Briey. Faulquemont. Longvvy. Metz. Sareguemines. Sarre - Libre. Thionville.	OISE.	{ Beauvais. Breteuil. Chaumont. Clermont. Compiègne. Crépy. Granvilliers. Noyon. Senlis.

A

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
PUY-DE-DOME. PAS-DE-CALAIS. PARIS.	<p>{ Alençon. Argentan. Béleme. Domfront. Laigle. Mortagne. Paris. Franciade. L'Egalité.</p>		<p>{ Adour. Gave. La Neste. Plaine. Rivière-Basse.</p>
	<p>{ Arras. Bapaume. Béihane. Calais. Montagne - sur - Mer. Port de l'Union. Saint-Omer. Saint-Pol.</p>		<p>{ Mauléon. Mont-Bidouze. Oleron. Ortez. Pau. Ustaritz.</p>
	<p>{ Ambert. Besse. Billom. Clermont - Fer - rand. Issoire. Montaigu. Riom. Thiers.</p>	<p>{ PYRÉNÉES (orient.) PYRÉNÉES (bas.) PYRÉNÉES (haut.)</p>	<p>{ Ceret. Perpignan. Prades.</p>

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
SAÔNE (haute.)	RHÔNE. RHIN (bas.) RHIN (haut.)	SEINE et MARNE,	SARTHE, SAÔNE et LOIRE,
Altkirch.			Autun.
Betfort.			Belle vue - les - Bains.
Colmar.			Châlons.
			Charolles.
Barr.			Louhans.
Haguenau.			Mâcon.
Landau.			Marcigny.
Saar-Union.			Calais-sur-Anille.
Strasbourg.			Frenay.
Wissembourg.			Laferté-Bernard.
Campagne de Commune-Affranchie.			Lafléche.
Commune-Affranchie.			Le Mans.
Commune-franche.			Mamers.
Champlite.			Mont-sur-Loir.
Gray.			Sablé.
Jussey.			Sillé.
Lure.			
Luxeuil.			
Monbéliard.			
Vesoul.			
			Meaux.
			Melun.
			Nemours.
			Provins.
			Rosoy.

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
SEVRES. (deux)	SEINE et OISE.	SEINE INFÉRIEURE	<p>Brutus-Villiers. Cany. Dieppe. Gournay. Neufchâtel. Rouen. Yvetot.</p> <p>Corbeil. Dourdan. Etampes. Gonneville. Mantes. Montagne du bon Air. Monfort-le-Bru- tus. Pontoise. Versailles.</p> <p>Bressuire. Maixent. Melle. Niort. Parthenay. Thouars.</p>
VAUCLUSE.	VAR.	TARN. SOMME.	<p>Abbeville. Amiens. Doullens. Montdier. Péronne.</p> <p>Alby. Castres. Gaillac. La Caune. Lavaur.</p> <p>Barjolles. Beausset. Brignolles. Draguignan. Fréjus. Grasse. Hyères. Marathon. Saint-Paul-les- Vence.</p> <p>Apt. Avignon. Carpentras. Orange.</p>

DÉP.	DISTRICTS.	DÉP.	DISTRICTS.
VENGE.	Challans. Foutenai-le-Peupple. LaChateigneraye La Roche sur Yon Les Sables d'Olonne. Montaigu.	VOGES.	Bruyères. Darney. Epinal. La Marche. Libre-Mont Mirecourt. Mouzon-Meuze. Ormont Rambervillers.
VIENNE (haute.) VIENNE.	Châtellerault. Civray. Loudun. Lusignan. Montmorillon. Poitiers.	YONNE.	Avalon. Auxerre. Joigny. Mont-Armencé. Saint-Fargeau. Sens. Tonnerre.
	Bellac. Junien. Le Dorat. Limoges. Tarn - Vienne. Yriex - la - Montagne.		

L I S T E
DES REPRÉSENTANS DU PEUPLE;

A LA

CONVENTION NATIONALE

*Avec le nom de leurs départemens, et
leurs demeures à Paris.*

ALBERT aîné, député du Haut-Rhin,
rue de la Convention, n° 2.

Albite, député de la Seine-Inférieure, rue
Traversière Honoré, n° 14.

Albouys, député du Lot, rue Gaillon, mai-
son d'Antin.

Allafort, député de la Dordogne, rue Page-
vin, près la place des Victoires, maison
Cambray.

Allassœur, député du Cher, rue des Fron-
deurs, maison de la Providence.

Alquier, député de Seine et Oise, rue de la
Loi, maison de la Paix.

Amar, député de l'Isère, rue neuve des
Mathurins, chez le Bas.

Amion, rue d'Argenteuil, n°. 13.

Albite, rue neuve Roch, n°. 140.

[2]

- Aoust (Jean-Marie), député du Nord , rue
et faubourg Montmartre , n°. 17.
Arbogast , député du Bas-Rhin , rue Cau-
martin , n°. 3.
Armondille , député de la Marne , rue Ta-
ranne , n°. 58.
Aubry , député du Gard , rue de l'Echelle ,
n°. 542.
Audouin , député de Seine et Oise , rue du
petit Bourbon.
Audrein , député du Morbihan , rue Flo-
rentin , n°. 2.
Auger , député de l'Oise , rue l'Evêque ,
Butte Roch , n°. 369.
Auguis , député des Deux-Sèvres , rue des
Petits-Augustins , n°. 12.
Ayral , député de la Haute-Garonne , rue
d'Argenteuil , no. 211.
Azema , député de l'Aude , rue Caumartin ,
no. 31.
Arrighi.

B.

- B**AILLY DE JUILLY , député de Seine
et Marne , rue Thomas-du-Louvre , no. 269.
Balla , député du Gard , rue de la Loi , mai-
son de la Paix , no. 153.

A

- Balade député du Mont - Blanç.
 Balland , député des Vosges , chez Rousseau,
 marchand papetier , rue Honoré , no. 357.
 Balivet , député de la Haute-Saône , maison
 d'Orléans , rue de la Loi.
 Baneal , cul de sac de l'Orangerie.
 Bar , député de la Moselle , rue d'Angevilliers ,
 no. 10.
 Barailon , député de la Creuze , rue du
 Colombier , no. 3.
 Barbeau-Dubarran , député du Gers , rue
 d'Antin , no. 8.
 Barras , député du Var , rue neuve des petits
 Champs , no. 461.
 Barrère (Bertrand) , député des Hautes-
 Pyrenées , rue Honoré , no. 320.
 Burity , rue Jacob , no. 14.
 Barrot , député de la Lozère , rue neuve-des-
 petits-Champs , no. 26.
 Barthelemy , député de la Haute-Loire , rue
 Notre - Dame - des - Victoires , no. 8.
 Bassal , député de Seine et Oise , rue du
 Mont-Blanc , no. 2.
 Batellier , député de la Marne , rue Honoré ,
 en face de l'Assomption.
 Baucheton , député du Cher , rue Trainée
 Eustache , no. 3.
 Baudein , député des Ardennes , rue

- Baudot , député de Saône et Loire , rue de Verneuil , no. 91.
- Baudran , député de l'Isère , maison Toulouse , près la maison Egalité .
- Bayle (Moïse) rue Nicaise , maison Cres-sol .
- Bazoche , député de la Meuse , rue de Ver-neuil , no. 588 .
- Beauchamp , député de l'Allier , rue Honoré , no. 147 .
- Beaugard , député de l'Ille et Vilaine , rue et maison du Carrousel , no. 103 .
- Beaumont-Dupin , rue de la Harpe no. 230 .
- Beaupré , rue neuve-des-Petits-Champs , chez l'Echappier , horloger .
- Beauvais , député de Paris , barrière de Sèvres , chausée de Sèvres , no. 1378 .
- Becker , député de la Moselle , rue de Rohan , no. 25 .
- Beffroy , député de l'Aisne , rue Neuve-des-Petits-Champs , no. 4 .
- Bélin , député de l'Aisne , rue du Temple , no. 38 .
- Bellegarde , député de la Charente , rue Thomas-du-Louvre , no. 58 .
- Bentabole , député du Bas-Rhin , rue Bele-min , place de la Liberté , no. 3 .
- Berlier , député de la Côte - d'Or , rue du four , no. 12 .

- Bernard, député de la Charente inférieure,
aux Tuileries, Jardin à l'Orangerie.
- Bernard des Sablons, député de Seine et
Marne, rue du Monceau-Gervais, mai-
son de Bourgogne, no. 28.
- Bernard de Sainte-Affrique, député de l'A-
veyron, rue de Grenelle-Honoré, mai-
son ci-devant l'Empereur.
- Bernier, député de Seine et Marne, rue de
Chartres, no 347.
- Bertucat, député de Saône et Loire, rue
des Vieux-Augustin, no. 47.
- Berthezene, député du Gard, rue dela Loi ;
maison de la paix, no 253.
- Besson, député du Doubs, rue du
Croissant, no. 5.
- Besard, député de l'Oise, rue l'Evêque,
no. 369.
- Billaud-Varennes, député de Paris, rue
André-des-Arts, no. 40.
- Bion, député de la Vienne, rue des champs-
élisées, no 12.
- Bissy jeune, député de la Mayenne, rue
Bertin-Poiré, no 16.
- Blad, député du Finistère, rue Traversière
Honoré, maison d'Angleterre.
- Blanc, député de la Marne, rue Neuve du
Luxembourg, no. 149.
- Blanval, député du Puy-de-Dôme, rue de

- la République , place de la Révolution ;
no. 17.
- Blondel , député des Ardennes , rue du Bac ,
no 1077.
- Blutel , député de la Seine-Inférieure , rue
Dauphin , no 21.
- Bô , député de l'Aveyron , rue Honoré , près
les Jacobins , cour des Charrois.
- Bodin , député d'Indre et Loire , rue Tra-
versière Honoré , no. 18.
- Boiron , député de Rhône et Loire , rue
Honoré , no. 217.
- Boisset , député de la Drôme , rue Honoré ,
maison de la raison , no 194.
- Boissieu , député de l'Isère , rue de la Loi ,
no. 899.
- Boissy d'Anglas , député de l'Ardèche , rue du
Boulloï , no. 56.
- Bollet , député du Pas-de-Calais , rue des
Moineaux , no. 4.
- Bolot , député de la Haute-Saône , rue
Jacob , no. 12.
- Bonguyode , député du Jura , rue et maison
du Carouzel.
- Bonnemain , député de l'Aube , rue Froi-
menteau , no. 46.
- Bonnesœur , député de la Manche , rue de
l'Evêque , no. 376
- Bonnet , de (Meautry) , député du Cal-

- vados, rue des Moulins, butte Roch , no.19;
 Bonnet, fils , député de la Haute-Loire ; rue
 de la Loi , maison de la Chine.
 Bonneval , député de la Meurthe , rue Ho-
 noré , no 14.
 Bonnier , député de l'Hérault , place de la
 Liberté , no. 6.
 Bordas , député de la Haute-Vienne , Cour
 du Manège , passage des Tuilleries , no 97.
 Borel , député des Hautes - Alpes , rue
 Honré , no 115.
 Borie , (Jean) , député de la Corrèze , rue
 Honoré , no 97.
 Boucherau , député de l'Aisne , quai Malas-
 quais , no 11.
 Boudin , député de l'Indre , rue d'Orléans-
 Honoré , no 17.
 Bouillerot , député de l'Eure , rue des Vielles
 étuves , no 18.
 Bouquier ainé , député de la Dordogne ,
 rue de Seine , no 1485.
 Bourbotte , député de l'Yonne , rue Meslée .
 no 23 et 24.
 Bourdon, député de l'Oise, rue des Peres, no 15.
 Bouret , député des Basses-Alpes , rue du
 Mont-Blanc , no 25.
 Boursault , député de Paris , rue de Clichy ,
 no 21.
 Boussion , député de Lot et Garonne , rue
 Mazarine , no 20. Bousquet ,

(8)

Bousquet , député du Gers , rue d'Antin ;
maison de Galles , n° 8.

Boutroue , député de la Sarthe , rue Hon-
noré , maison de la Virginie , n° 330.

Bouygues , député du Lot , rue de Chartres ,
maison de Nantes , n° 13.

Boyaval , (Laurent) , député du Nord , rue
Dauphin , n° 2.

Bréart , député de la Charente - Infé-
rieure , rue Neuve-des-Petits-Champs ,
n° 88.

Briez , député du Nord , place des Piques ,
n° 111.

Brisson , député de Loire et Cher , rue de
Lisle , n° 680.

Birval , de la Corrèze , rue Chabannois , n° 44.

Brun , député de la Charente , rue de la Made-
laine , n° 26.

C.

CA D R O Y , député des Landes , rue Tho-
mas du Louvre , n° 244.

Calès , député de la Haute-Garonne , rue
Traversière , Maison d'Angletere.

Calon , député de l'Oise , rue et place des
Piques , n° 17.

Cambacerès , (J. J. Regis) , député de l'Hé-
rault , rue Chabannois , n° 31.

Cambon , député de l'Héraukt , rue Neuve du
Luxembourg , n° 15.

B

(9)

- Camboulas , député de l'Aveyron , rue Honnoré , n° 82.
- Campmartin , député de l'Arriège , rue Nicaise , n° 11.
- Campmas , député du Tarn , rue l'Université , n° 394.
- Gappin , député du Gers , rue et maison Montmartre , n. 17.
- Carely , député du Mont-Blanc , rue Honoré , n° 75.
- Carnot , député du Pas-de-Calais , rue Florentin , n° 2.
- Carpentier , député du Nord , rue Serpente , maison d'Anjou.
- Carrier , député du Cantal , rue neuve des Petits-Champs , n. 135.
- Casabianca , député de Corse , rue des Moulins , maison des patriotes hollandais.
- Caseneuve , député des Hautes-Alpes , rue neuve des Mathurins , n° 2.
- Casenave , député des Basses-Pyrénées rue Chabannois , n° 3.
- Cassanyes , député des Pyrénées Orientales , rue Traversière , n° 778.
- Castilhon , député de l'Hérault , rue des Filles - Thomas , maison d'Angleterre.
- Cavaignac , député du Lot , rue de Chartres , maison de Nantes , n° 13.
- Chabanon (Bertrand) , député du Cantal , rue Honoré n. 1493.

- Chaillon, député de la Loire inférieure , rue Honoré, chez le graveur, maison de Noailles.
- Châles (Lambert), député d'Eure et Loire, rue Traversière Honoré , no. 21.
- Chambon-Latour, député du Gard, rue et maison Croix-des-Petits-Champs.
- Chambord, député de Saône et Loire , rue de la Loi , no 129.
- Champeaux , député de la Côte du Nord , rue Honoré , no 116.
- Champigny , député d'Indre et Loire , rue de Rohan , no 25.
- Charbonnier , député du Var , rue Honoré , no 493.
- Charlier , député de la Marne , rue Honoré ; no 1433.
- Charrel , député de l'Isère , rue de la Loi ; no 129.
- Chateauneuf-Randon , député de la Lozère , rue Rocher , no. 490.
- Chandon - Rousseau , député de la Haute-Marne , Place des Piques , no. 15.
- Chaumont, député de l'Ille et Vilaine, rue des Boucheries Honoré, maison de la Nation.
- Chauvier, député de la Haute-Saône, rue Anne , no. 53.
- Chauvin, député des Deux-Sèvres, quai de Voltaire , no 5.
- Chazal , député du Gard, rue de Provence , no 49.

- Chazaud, député de la Charente, rue Honnoré, n° 4.
- Chedanneau, député de la Charente, rue des Pères, n° 64.
- Chenier, député de Seine et Oise, rue Helvétius, n° 105.
- Cherrier, député des Vosges, rue de Louvois, n° 1.
- Chevalier, député de l'Allier, rue Gaillon, n° 8.
- Chiappe (Ange), député de la Corse, rue des Moulins, maison des Patriotes, n° 29.
- Choudieu, député de Maine et Loire, rue des Moulins, n° 25.
- Christiani, député du Haut-Rhin, rue et maison Grange-Batteliere.
- Clausel, député de l'Arriège, rue Honoré, n° 1446.
- Claverie, député de Lot et Garonne, rue du Bacq, n° 10.
- Cledel, député du Lot, rue de Lille, n° 38.
- Cochet, député du Nord, rue des Marais, n° 17.
- Cochon, député des Deux-Sèvres, rue des Champs-Élysées, n° 3.
- Colaud - la - Salcette, député de la Drôme, rue de Rohan, n. 20.
- Collot - d'Herbois, député de Paris, rue de la Convention vis-à-vis la ci-devant Église Roch,

- Collombel, député de l'Orne, rue Neuve
Roch, n° 217.
- Colombel, député de la Meurthe, rue Neuve
Roch, n° 125.
- Conte, député des Basses-Pyrénées, rue
Chabanois, n° 3.
- Cordier, député de Seine et Marne, rue de
la Harpe, n° 9.
- Corenfustier, député de l'Ardèche, rue des
Vieilles-Étuves, maison Lusignan, n° 47.
- Cosnard, député du Calvados, rue Ger-
main-l'Auxerrois.
- Couhey, député des Vosges, rue Helvé-
tius, n° 580.
- Coupard, député de la Côte du Nord,
rue Thomas du Louvre, n. 5.
- Coupé, député de l'Oise, rue du Colom-
bier, maison d'Espagne.
- Courtison - Dumas, député de la Creuse,
rue des Boucheries Honoré, n° 17.
- Courtois, député de l'Aube, rue ci-devant
Honoré, à la ci-devant Assomption.
- Couturier, député de la Moselle, rue Ho-
noré, n° 227.
- Crassous, député de la Martinique, rue de
Chartres, n° 13.
- Creuzé (Michel), député de la Vienne, rue
Honoré, n. 1497.
- Creuzé Latouche, député de la Vienne, rue
Pavée., n° 23.

Crévélier , député de la Charente , rue Pavée , no. 23.

Curée , député de l'Hérault , rue de la Verrerie , no 57.

Cusset , député de Rhône et Loire , rue Traversiere , no 768.

D.

DABRAY , député des Alpes Maritimes , rue Honoré , no 75.

Dameron , député de la Nièvre , rue Helvétius , no 61.

Dartigoyte , député des Landes , rue Honoré , no 101.

Daudenac l'aîné , député de Maine et Loire , rue de la Loi , no 1245.

Daudenac , jeune , député de Maine et Loire , rue de la Loi , no 1245.

Dautriche , dép. de la Charente-Inférieure , maison D'anjou , rue Serpente

Debouïges , député de la Creuse , rue des Boucheries Honoré , no. 17.

Defrance , député de Seine et Marne , rue Guillaume , n°. 1148.

Delagueulle , député du Loiret , rue Honoré , no 363.

Delaunay , jeune , député de Maine et Loiret , rue Petits-Augustins.

- Delbrct, député du Lot, rue de Chartres;
maison de Nantes, no 13.
- Delcher, député de la Haute-Loire, rue de
l'Arbre-Sec, maison du Parc.
- Delecloy, député de la Somme, rue de la
Loi, no 154.
- Deleyre, député de la Gironde, rue Honoré,
no 273.
- Delmas, député de la Haute-Garonne,
rue Baillif, no 8.
- Dentzel, député du Bas-Rhin, rue de la
Loi, no 39.
- Derazey, député de l'Indre, rue Honoré,
no. 74.
- Derbez (Latour), député des Basses-Alpes,
rue de Lille, no 511.
- Desacy, député de la Haute-Garonne, quai
de l'Horloge, no 60.
- Desgrouas-la-Prise, député de l'Orne, pas-
sage Roch, près la rue d'Argenteuil.
- Devars, député de la Charente, rue Tho-
mas-du-Louvre, aux Ecuries.
- Deville, député de la Marne, rue Neuve
du Luxembourg, no 148.
- Deydier, député de l'Ain, rue Neuve Au-
gustin, no 23.
- Douge, député de l'Aube, rue de l'Échelle,
no 542.
- Drouet, député de la Marne, rue et mai-
son Taranne.

- Drulhe , député de la Haute-Garonne , rue Honoré , no 445.
- Dubignon , député de l'Ille et Vilaine , rue Benoît no 786.
- Duboé , député de l'Orne , rue du Mont-Blanc , no 94.
- Dubois [Esprit] , député du Haut-Rhin , rue l'Évêque , Butte Roch , n° 9.
- Dubois Dubais , député du Calvados , rue de Verneuil , no 416.
- Dubois de Crancé , député des Ardennes , rue neuve des Petits-Champs , no 87.
- Dubouchet , député de Rhône et Loire , rue Helvétius , no 1.
- Duboule , député du Mont-Blanc , rue du Bacq , no 402.
- Dubreuil Chambardel , des Deux-Sèvres , rue Bouchée , no 7.
- Ducos , ainé , député des Landes , rue Honoré , no 492.
- Dufestel , de Sapenni , député de la Somme , rue des Boucheries Honoré , maison de la Nation.
- Dugenne , député du Cher , rue des Lavendières , n°. 26.
- Dugué-Dassé , député de l'Orne , rue d'Argenteuil , n°. 30.
- Duhem , député du Nord , rue du Bacq , n° 231.

- Dumas , député du Mont-Blanc , rue Traversière , maison Montauban , no 19.
- Dumont , (Doismont) , député du Calvados , rue Croix.
- Dumont (Louis - Philipe) , député de la Somme , rue Thomas du Louvre , no 24.
- Dupin le jeune , député de l'Aisne , rue Helvétius , no 105.
- Dupont , Jacob , député d'Indre et Loire , rue Honoré , no 46.
- Dupuis , député de Seine et Oise , rue de la Harpe , no 80.
- Dupuis fils , député de Rhône et Loire , rue Helvétius , n° 1.
- Duquesnoy , député du Pas-de-Calais , rue des Moineaux , n°. 35.
- Durand-Maillanne , député des Bouches-du-Rhône , rue Bonne-Nouvelle , no 169.
- Duroy , député de l'Eure , rue de Valois , maison de Versailles , n°s. 81 et 82.
- Dutrou-Bornier , député de la Vienne , rue de Beaune , n°. 630.

E.

- E**DOUARD , rue Honoré , n°. 336.
- Ehermand , député du Bas-Rhin , rue Helvétius , chez Fleury.
- Engerran , député de la Manche , rue Gaillon , maison d'Antin.

Enjubault , député de la Mayenne , rue Honoré , n° . 88.

Eulard , député du Pas-de-Calais , rue Honoré , n° . 48.

Eschasseriaux l'aîné , député de la Charente-Inférieure , rue Honoré , n° . 31.

Escudier , député du Var , rue Honoré , vis-à-vis celle du Coq , n° . 30.

Espert , député de l'Arriège , boulevard des Italiens , lettre X.

Ezmard [J.] , député de la Gironde , rue du Bouloy , maison de Bretagne.

F

FA B R E , député des Pyrénées-Orientales , rue des Fossés Montmartre , maison de la Liberté.

Fabre Dominique , député de l'Hérault , rue Feydeau , maison Béarn.

Faure , député de la Haute-Loire , rue neuve Roch , n° . 124.

Faure Labrunerie , député du Cher , rue d'Antin , n° . 4.

Fayau , député de la Vendée , rue neuve du Luxembourg , n° . 33.

Ferand , député des Hautes-Pyrénées , rue du Mail , no. 21.

Ferry , député des Ardennes , rue Croix-des-Petits-Champs , no. 62.

Finot, député de l'Yonne, rue Nicaise,
n°. 21.

Fiquet, député de l'Aisne, rue d'Orléans-Honoré, n°. 23.

Fleury, député des Côtes-du-Nord, rue de Chartre, n°. 78.

Forestier, député de l'Allier, rue de Chartres, n°. 87.

Forest, député de Rhône et Loire, rue Traversière-Honoré, vis - à - vis celle Clot-Georgeot.

Fouché, député de la Loire-Inférieure, rue de la Convention, n°. 597.

Fourcroy, député de Paris, rue des Bourdonnois, n° 354.

Fourmy, député de l'Orne, rue de la Convention, n° 19.

Fournel, député de Lot et Garonne, rue des Cordelliers, maison de Limoges, n° 56.

Fournier, député de Rhône et Loire, rue Honoré, n°. 56.

Foussedoire, député de Loire et Cher, rue de Beaune, n°. 609.

Francastel, député de l'Eure, place des Fiques, n°. 17.

François, député de la Somme, rue des Boucheries-Honoré.

François-Primodiére, rue Montmartre, maison Charot.

- Fremenger, député d'Eure et Loir, rue Traversière, maison des Indes.
- Freron, député de Paris, rue Traversière, maison des Indes.
- Froger, député de la Sarthe, rue Honoré, maison Virginie, no. 330.
- Fressine, député de Loire et Cher, rue Bailleul, no. 185.

G.

- G**AMON, rue de la Michodière, maison Leblanc.
- Gantois, député de la Somme, rue d'Anjou, no. 926.
- Garilhe, rue de Beaune, maison de France.
- Garnier, député de l'Aube, rue des fossés Germain-l'Auxerrois, no. 229.
- Garnier, député de la Charente, aux voitures publiques, rue de Bourbon, faubourg Germain.
- Garnier (Jacques) de Saintes, député de la Meuse, maison Cotter, cour des Jacobins, rue Honoré.
- Garot (L. S.). député de la Vendée, rue de Verneuil, no. 9.
- Garrand de Coulon, député du Loiret, rue Serpente, no. 16. Carrau

Garrau ; député de **Bec-d'Ambès** ; cour
Guillaume , rue de la Loi.

Gaston , député de **l'Arriège** , au bout
de la Pépinière , chez Boutard , no. 827.

Caudin , député de **la Vendée** rue Honoré ,
no. 232.

Gaultier , député de **l'Aisne** rue Honoré ,
no. 47.

Gaultier , député des Côtes du Nord , rue
du Bouloy , maison de Suède.

Gelin , député de **Saône et Loire** rue de
Verneuil , no. 91.

Genevois , député de **l'Izère** , rue de la
Loi , hôtel des bains.

Genin , député du **Mont-Blanc** , rue Tra-
versière , Honoré , maison du grand bal-
con , no. 19.

Genissieu , député de **l'Izère** , rue Honoré ,
no. 75.

Gentil , député du **Loiret** , rue Mont-
martre , no. 63.

Gentil , député du **Mont-Blanc**.

Geoffroy jeune , député de **Seine et
Marne** , rue Honoré , no. 18.

Gerrente-(Olivier) , rue Taranne.

Gertout , député des **Hautes-Pyrénées** , rue
et porte Honoré , no. 2.

Gibergue , député du **Puy-de-Dôme** , mai-
son d'Irlande , rue de Beaune.

- Gillet , député du Morbihan , rue de la Magdeleine Honoré , no. 26.
- Girard , député de l'Aude , rue des Prêtres G. l'Auxerrois , no. 2.
- Girard , député de la Vendée , maison de Nîmes , rue Helvétius , n. 87.
- Giraud , député de la Charente-Inférieure , rue de la Loi , no. 132.
- Giraud , député de l'Allier , maison de Bordeaux , rue de Châtres , no. 87.
- Girault (Cl. Jh.) , maison Warwick , rue de Chantre , no. 78.
- Girot-Pouzol , député du Puy-de-Dôme , quai de Voltaire , no. 2.
- Giroust , maison des Etats-Unis , rue de Gaillon.
- Gleizal , député de l'Arriège , rue Cau-martin , no. 805.
- Godart , maison d'Angleterre , rue Honoré.
- Godefroi , député de l'Oise , rue de Lille , no. 607 et 52.
- Godefroi-Yuarnz Valady , maison et place du Carrousel.
- Gaillard , député du Loiret , rue de Seine , no. 38.
- Gommaire , rue de Richelieu , no. 897.
- Gossuin (Eugène) , député du Nord , rue Honoré , no. 8.
- Goudelin , député des Côtes du Nord , rue de Seine , maison de Picardie , no. 38.

- Gouly , député de l'Isle-de-France , rue du faubourg Montmartre , no. 3.
- Goujon , rue Neuve-Eustache , no. 13.
- Goupilleau (de Fontenay) , député de la Vendée , place la Ville-l'Evêque , no. 20.
- Goupilleau (de Montaigu) , député de la Vendée , rue de la Loi , no. 3.
- Gourdan , député de la Haute-Saône , maison Lancastre , rue de la Loi ,
- Gouzg , rue d'Argenteuil , no. 9.
- Goyre-Laplanche , député de la Nièvre , rue Montmartre , no. 205.
- Granet , député des Bouches-du-Rhône , de Marseille , rue-neuve-du Luxembourg.
- Grégoire (Henry) , député de Loire et Cher , rue du Colombier , no. 16.
- Grégoire.
- Grenot , rue de Bourbon Germain , no. 256.
- Guérin (Pierre) , député du Loiret , rue Gaillon , no. 15.
- Guermeur , député du Finistère , rue de la Magdelaine Honoré , no. 26.
- Guezno , député du Finistère , maison d'Arbois , rue Traversière Honoré.
- Guffroy , député du Pas-de-Calais , rue Honoré , no. 35.
- Guillemardet , député de Seine et Loire , rue Coquéron , no. 5.
- Guillerault , député de la Nièvre , maison d'Angleterre , rue Montmartre.

- Guillermin, maison de l'Amérique, rue de Chartres, no. 85.
- Gimberteau, député de la Charente, rue Thomas-du-Louvre, no. 58.
- Guiot (Florent), député de la Côte-d'Or, rue Honoré, no. 27.
- Guitar, maison d'Arbois, rue Traversière-Honoré.
- Gumerg, député du Mont-Blanc, rue du Mail, maison Portugal, no. 22.
- Gumerg, député du Mont-Blanc
- Guyardin (Louis), de la Haute Marne, cul-de-sac Taïbaut, no. 7.
- Guyes, député de la Creuse, rue Honoré, no. 73.
- Guyet-Laprade, député de Lot et Garonne, maison des trois évêchés, rue des Filles-Thomas, no. 73.
- Guyomar, député des Côtes du Nord, rue de Seine, maison Picardie, no. 38.
- Guyton, député de la Côte-d'Or, place des Piques, no. 8.
- Guchamp, rue de la Limace, no. 424.

H

- H**OFFIMANN, rue Thomas du Louvre.
- Harmand, député de la Meuse, rue et faubourg Honoré.
- Haussemann, député de Seine et Oise, rue

du Bacq , no. 402 au coin de la rue de l'Université.

Havin (Léonard) , député de la Manche , maison de Galles , rue d'Antin , no. 4.

Hecquet , rue Antoine , no. 41.

Hentz , député de la Moselle , rue de la Chausée d'Antin , no. 13.

Hérard , député de l'Yonne , rue de l'Échelle , no. 542.

Himbert , (Flegny) député de Seine et Marne , rue de la Monnoie , no. 41.

Hourier (Eloi) , député de la Somme , rue Honoré , no. 339.

Hubert (J M) , député de la Somme , rue neuve-des-Petits-Champs , no. 31.

Hugo.

Huguet , député de la Creuse , rue neuve-Roch , no. 116.

Humbert , député de la Meuse , rue de Lille , faubourg Germain , no. 690.

I

ICHON , député du Gers , maison de Beauvais , rue des Vieux - Augustins , no. 69.

Ingrand , député de la Vienne , cour du Manège.

Isoré , député de l'Oise , rue-Neuve-Augustin , no. 14.

[25]

Izoard , député des Hautes - Alpes , rue
Caumartin , no. 3.

J.

JA C , député du Gard , maison de la
paix , rue de la Loi , no. 153.

Jacob , député de la Meurthe , rue
Honoré , n°. 46.

Jacob , rue Notre-Dame-de-Nazareth , n°. 112.

Jacomin , député de la Drôme , maison du
commerce , rue de Chartres.

Jagot , député de l'Ain , rue Nicaise , n°. 12.

Jard-Panviller , député des Deux Sèvres ,
rue Montmartre , no. 30.

Jean-Nest , rue-Chant-fleury , hôtel de
Bordaux.

Jary , rue Helvétius , ci-devant Anne , n°. 1.

Jaurand , député de la Creuse , rue
Honoré , n°. 447.

Javoques fils , député de Rhône et Loire ;
rue Helvétius , ci-devant Ste. Anne , n. 1.

Jay de Ste. Foy , rue du Mont-Blanc , no. 2.

Johannot , rue faubourg honoré , n°. 49.

Jorrard , rue Honoré , no. 1493.

Jouenne-Longchamps , député du Calvados ,
rue d'Argenteuil , no. 3.

Jourdan , député de la Nièvre , maison d'An-
gleterre , rue Honoré.

[26]

Julien (Marc-Antoine), rue Jacob ; au
coin de celle des Pères.

K

KARECHER , rue de Rohan , no. 18.

L

LAA , député des Basses-Pyrénées , rue
Honoré , no. 1497.

Laboissière , député du Lot , maison de
Nantes , rue de Chartres , no. 13.

Lacombe (Joseph) , député de l'Aveyron ,
rue Traversière.

Lacombe S. Michel , député du Tarn , rue de
Lille , no. 4.

Lacoste , député du Cantal , rue de la Sour-
dière , maison Nationale.

Lacoste (Elie) , député de la Dordogne ,
faubourg Honoré , no. 52.

Lacrampe , député des Hautes-Pyrénées ,
rue Traversière - Honoré , n. 23.

Lacroix (Charles) , maison des Théatins ,
rué de Lille.

Lafon , député de la Corrèze , cour du
Manège , no. 97.

- Laguire , député du Gers , rue et maison de Mirabeau.
- Laignelot , député de Paris , rue Croix , Chaussee-d'Antin , no. 13.
- Lakanal , député de l'Arriège , rue des Pères , no. 7.
- Lalande , député de la Meurthe , rue du Sentier , no. 26.
- Laloue , député du Puy-de-Dôme , quai Voltaire , no. 2.
- Laloy , député de la Haute-Marne , rue des Champs-Élisées , no. 3.
- Lamarque , rue des Petits-Augustins , no. 6.
- Lambert , député de la Côte-d'Or , rue Honoré , vis-à-vis l'Oratoire , no. 133.
- Lanot , député de la Corrèze , rue Chabanais , no. 44.
- Lantenas , député de Rhône et Loire , rue de Vaugirard , no. 114.
- Laplaigne , rue et maison de Mirabeau , no. 7.
- Laplanche , rue Honoré , no. 80.
- Laroche , maison du Gaillarbois , rue de l'Echelle Honoré.
- Laurence-de-Villedieu , chez Duval , rue Honoré , vis-à-vis celle de la Ferronnerie.
- Laurençot , rue Thomas-du-Louvre , no. 24.
- Laurent , député des Bouches-du-Rhône , rue des Martyrs , no. 733.
- Laurent , député de Lot et Garonne , maison de Nantes , rue de Chartres.

- Laurent, député du Bas-Rhin ; rue du Mont-Blanc, no. 37 et 41.
- Lavicomterie, député de Paris, rue de l'Échelle, no. 64.
- Lebon, député du Pas-de-Calais, rue d'Argenteuil, no. 9.
- Lebreton, rue Sauveur, no. 11.
- Lecarlier, député de l'Aisne, rue Vivienne ; no. 7.
- Lecarpentier, député de la Manche, maison d'Antin, rue Gaillon, no. 2.
- Leclerc, député de Loire et Cher, Cloître Méry, vis-à-vis l'Eglise.
- Leclerc, au Jardin des Plantes.
- Lecointre-Puyraveau, maison l'Abriffe, quai Voltaire, no. 2.
- Lecointre, député de Seine et Oise, rue du Bacq, no. 402.
- Lecomte, député de la Seine-Inférieure, rue du Four-Honoré, maison Laurent.
- Lefebre, député de la Loire-Inférieure, rue d'Orléans-Honoré, no. 9.
- Lefevre, faubourg Honoré, no. 34.
- Lefiot, député de la Nièvre, rue des Moulins, no. 10.
- Lefranc, député des Landes, place du Carrousel, no. 538.
- Legendre, député de la Nièvre, rue de Verneuil, no. 4611.

[29]

- Legendre , député de Paris ; rue des
Boucheries Germain.
- Leblanc , rue Honoré , hôtel Charost.
- Léhant , rue Poupée , no. 14.
- Legot (A) , député du Caïvados , rue
Neuve--des--Petits--Champs , no. 83.
- Lejeune , député de l'Indre , maison d'An-
gleterre , rue Montmartre.
- Lejeune , député de la Mayenne , rue de
Rohan , no. 21.
- Lemaignan , député de Maine et Loire , rue
l'Evéque , no. 9.
- Lemaillaud , député du Morbihan , rue de
la Magdeleine Honoré , no. 26.
- Lemaréchal , rue des Grands - Augustins ,
no. 61.
- Lemoine , député de la Manche , rue de
l'Université , no. 274.
- Lemoine , député de la Haute-Loire , rue
Neuve Roch , no. 124.
- Lepage (Louis) , député du Loiret , rue
Neuve--des--Petits--Champs , maison de
la Loterie.
- Lequinio , député du Morbihan , rue des
Grands-Augustins , no. 29.
- Lesage , maison du C. Lunel , apothicaire ,
rue Honoré.
- Lesage-Senault (J. H.) député du Nord ,
rue du Bacq , no. 231.

- Lemane , rue de la Convention , no. 2.
 Letourneur , député de la Manche , quai de
 la Féralle , no. 12.
 Letourneur , député de la Sarthe , passage
 des Petits-Pères , no. 8.
 Levasseur de Sarrebourg , député de la
 Meurthe , rue Honoré , no. 1477.
 Levasseur , député de la Sarthe , rue
 Honoré , no. 1477.
 Leyris , député du Gard , rue Honoré , près
 la place des Piques , no 46.
 Lindet [Robert) , député de l'Eure , rue
 Honoré , no. 339.
 Lindet (Thomas) , rue de la Sourdière ,
 no. 68.
 Lion , (de la Guadeloupe) , rue Thomas-du-
 Louvre , n^e. 24.
 Littée , (de la Martinique) , rue des Fossés-
 Germain-l'Auxerrois , no. 28.
 Lobinhes , député de l'Aveyron , rue de
 Varennes , faubourg Germain , no. 426.
 Lofficial , député des Deux-Sèvres , rue
 Neuve Eustache , no. 55.
 Loiseau (J. F.) , député d'Eure et Loire ,
 rue Florentin , no. 5.
 Lombard-Lachaux , député du Loiret , mai-
 son du C. Dalfe , cul-de-sac du Doyenné.
 Lomont , député du Calvados , rue
 d'Enfer , no. 150.

- Lemame, rue de Thionville, no. 2.
 Lemoine, rue Thomas-du-Louvre, no. 254.
 Loncle (R. Ch.), député des Côtes du Nord, rue de Seine, maison de Picardie.
 Longueue, député d'Eure et Loire, rue Nicaise, no. 51.
 Louchet (Louis), député de l'Aveyron, près Hilaire, rue des Carmes, no. 12.
 Louis, député du Bas-Rhin, maison du grand Balcon, rue Traversière Honoré, no. 19.
 Louvet (Pierre-Florent), député de la Somme, rue des Moulins, no. 10.
 Lozeau, député de la Charente-Inférieure, rue Honoré, no. 75.
 Loisel, député de l'Aisne, rue Traversière Honoré, no. 61.
 Ludot, député de l'Aude, rue Faydeau, no. 135.
 Luillier, rue de la Grande-Truanderie, no. 20.

M

- M**AIGNEN, député de la Vendée, rue d'Argenteuil, no. 30.
 Maignet, député du Puy-de-Dôme, Place de la Révolution, rue de la République n. 17.
 Maignez, au grand balcon, rue des Moineaux.

Mailhe

Mailhe (Joseph), député de la Haute-Garonne , rue de la Sourdière , no. 95.

Mailhe , rue des Frondeurs , maison Mont-pensier.

Mailly , député de Saône et Loire , rue de Lille , no. 506.

Maisse , rue Neuve Marc , no. 8.

Malhes , rue de la Sourdière , no. 95.

Mallarmé , député de la Meurthe , place de la Révolution , no. 17.

Marbos , maison de Malthe , rue Nicaise , n. 106.

Marcou , député du Mont-Blanc.

Marec , député du Finistère , rue des Moulins , no. 5.

Marey jeune , député de la Côte-d'Or , rue du faubourg du Roule , no. 191.

Maribou-Montaut , député du Gers , rue et maison de Mirabeau.

Mariette , député de la Seine inférieure , rue de la Convention , no. 21.

Marin , député du Mont-Blanc , rue Honoré , no. 75.

Marion , rue des Fossoyeurs , no. 11.

Majernouls , député du Tarn , rue des grands Augustins , maison Vendôme.

Marquis , député de la Meuse , rue de Verneuil , no. 37.

Marragon , député de l'Aude , rue Honoré , no. 377.

Martel , député de l'Allier , rue de Lille ,
no. 705.

Martin , député de la Somme , rue Martin ;
no. 129.

Martineau , député de la Vienne , rue
Neuve Augustin , no. 14.

Mallet , place des Piques , no. 2. hôtel
de la République.

Milly , rue de Chartres , hôtel d'Aga.

Martinel , député de la Drôme , maison de
Rohan.

Massa , rue Honoré , no. 75.

Massieu , député de l'Oise , rue Coquéron ,
no. 180.

Mathieu , député de l'Oise , rue de la Harpe ,
no. 51.

Mathieu Miraupal.

Mauduyt , député de Seine et Marne , rue du
Vieux-Colombier , no. 353.

Maulde , député de la Charente , maison
du commerce , rue de Chartres.

Maure , député de l'Yonne , rue Tho-
mas-du-Louvre , no. 259.

Maurel , député de l'Ille et Vilaine , rue
André-des-Arts , hôtel de Bretagne.

Mazade (Julien-Bernard-Dorothée) , député
de la Haute-Garonne , rue des Champs-
Elisées , no. 3.

Mazuyer (Claude) , rue de l'Echelle ,
no. 1410.

- Meaulle (J. N.), député de la Loire inférieure , au coin de la rue Florentin.
- Meillant , rue des Moulins , no. 29.
- Méjansac , maison Fleury , rue du Champ-Fleury , no. 3.
- Meneau , député de Maine , et Loire , rue de la Révolution , no. 17.
- Mennesson , maison des Tuileries , rue Honoré , no. 75.
- Mercier (L. J.), rue Jacques , près Etienne des Grecs , no. 103.
- Merlin (de Thionville) , député de la Moselle , rue Thomas-du - Louvre . no. 44.
- Merlin de Douay , député du Nord , rue du Bac , faubourg Germain , no. 250.
- Merlinot , député de l'Ain , rue des Filles Thomas , no. 15.
- Meyer , député du Tarn , rue d'Argentueil , no. 9.
- Meynard , député de la Dordogne , près la maison Égalité , rue des Bons Enfants , no. 9.
- Michaud (J. B.), député du Doubs , Maison Nationale , rue de la Sourdière , no. 37.
- Michel , député de la Meurthe , maison des Etas-Unis , rue Gaillon.
- Michel , député du Morbihan , rue de Louvois , maison Henry.

- Micher, député de Rhône et Loire, rue
 Honoré no. 32.
 Milhaud, député du Cantal, rue de la
 Sourdière, no. 95.
 Millard, député de Saône et Loire, rue
 des Déchargeurs, chez le C. Combe.
 Mirandes, député du Cantal, rue de la
 Sourdière, no. 95.
 Maras, rue de Lille, no. 576.
 Mollet, maison de Portugal, rue du Mail,
 no. 22.
 Mollet, rue des Piques, no. 2.
 Molleveant, rue de l'Eperon, près celle
 du Battoir.
 Monestier, député de la Lozère, maison
 d'Ainault, rue Neuve Roch.
 Monestier (J B), député du Puy-de-Dôme,
 rue Honoré, no. 75.
 Monmayau, député du Lot, maison de
 Nantes, rue de Chartres.
 Monnel (Simon) député de la Haute-
 Marne, rue des Champs-Elisées, no. 3.
 Monnot, député, du Doubs, maison Na-
 tionale, rue de la Sourdière no. 37.
 Montant-Maribon.
 Montégut, député des Pirénées, Orien-
 tales, maison d'Arbois, rue Traversière
 Honoré.
 Montgilbert, député de Saône et Loire,
 rue Nicaise, no. 11.

- Moreau, député de la Meuse, rue de Lille,
près celle des Pères, no. 688.
- Moreau, député de Saône et Loire, rue des
trois Pavillons, no. 12.
- Morin, député de l'Aude, rue Traversière
Honoré, no. 24.
- Morisson, maison de Bourgogne, rue de
Beauvais.
- Moulin, député, de Rhône et Loire, maison
Baudouin, quai des Ormes.
- Moyssel, maison de Galles, rue d'An.in.
- Multedo, rue Fromenteau, maison Marigny.
- Musset, députée de la Vendée, rue Roch,
no. 166.

N

- N**EVEU de Mauleon, député des Basses-Pyrénées, rue de Grenelle faubourg Germain, n° 375.
- Nioche, député d'Indre et Loire, rue de l'Echelle, no. 16.
- Niou, député de la Charente Inférieure, petite maison d'Arras, rue Honoré; no. 1514.
- Noël, député de Rhône et Loire, maison de Bourgogne, rue Nicaise, no. 12.
- Noguer, maison de Gaillardbois, rue de l'Echelle.

[37]

Noilly , député de Rhône et Loire , rue
Helvétius , no. 1.

O

OBELIN , rue Nicaise , no. 506.
Olivier Gérenne , rue Jacob , maison de Dan-
nemarek.
Opoix , député de Seine et Marne , rue de
Beaune , no. 862.
Oudot , député de la Côte-d'Or , rue Ho-
noré , no. 272.

P

PAGANEL , député du Lot et Garonne , mai-
son Nationale , rue du Bac . no. 10.
Palasne Champeaux , (Julien F) , rue
Honoré , no. 116 , chez le Marchand
d'oranges.
Panis , député de Paris , rue Antoine , no. 316
Patrin , député de Rhône et Loire , rue Tho-
mas du Louvre , no. 45.
Pebt , rue du Coq Honoré , no. 58.
Pelet , député de la Lozère , rue Coquéron ,
no. 58.

- Pelissier, député des Bouches du Rhône,
rue Honoré, no. 115.
- Pellerier, député du Cher, rue des Champs-
Elisées, no. 1.
- Pémartin, député des Basses-Pyrénées,
rue Honoré, no. 445.
- Pénières, député de la Corrèze, rue de la
Chaise, no. 591.
- Pepin, député de l'Indre, rue des deux
Ecus, au pigeon Blanc.
- Perard, député de Maine et Loire, rue
des Moulins, no. 25.
- Perès (Emmanuel), rue des Frondeurs,
maison Montpensier.
- Periès cadet, rue Honoré, no. 377.
- Perrin, député des Vosges, rue Honoré,
no. 445.
- Personne, député du Pas-de-Calais, rue
neuve des Petits-Champs, no. 26.
- Petit, député de l'Aisne, rue des
Noyers, no. 26.
- Petitjean, député de l'Allier, Chemin du
Rempart, no. 307.
- Peuvergue, rue du champ Fleury, maison
d'Enghien.
- Peyre, rue neuve Marc, no. 8.
- Peyssard, député de la Dordogne, rue
Honoré et Bailleul, maison d'Alygre.
- Pfleiger, député du Haut-Rhin, maison
Perchet, cour des Jacobins, Honoré, no. 4.

- Philippeaux , député de la Sarthe , rue de l'Échelle , Honoré , no. 3.
- Picqné , député des Hautes-Pyrénées , marché d'Aguesseau , auxbourg Honoré , no. 1.
- Pierret , député de l'Aube , rue de l'Université , no. 13.
- Piette , député des Ardennes , rue Mazarine , no. 9.
- Pilastre , quai Conty , no. 4.
- Pinel , député de la Manche , maison d'Antin , rue Gaillon , no. 2 et 3.
- Pinel (P) , maison d'Antin , rue Gaillon , no. 2 et 3.
- Pinet ainé , député de la Dordogne , fauxbourg Honoré , place Beauveau , no. 52.
- Piorry , député de la Vienne , maison de Picardie , rue Thomas du Louvre , no 58.
- Plaichard - Chotère , député de la Mayenne , rue d'Argenteuil , no. 72.
- Plazanet , député de la Corrèze , rue neuve Roch , no. 8.
- Plet-Beauprey , député l'Orme , rue Poissonnière , no. 18.
- Pocholle , député de la Seine-Inférieure , rue Anae , no 20..
- Pointe (Noët) , rue Sauveur , no. 38.
- Poisson , député de la Manche , rue neuve des Petits-Chapms , no. 31.
- Pomme , député du Cantal , rue des Jeuneurs , no. 27.

Pons , député de la Meuse , rue Hau-
tefeuille , no. 10.

Ponte , rue de la Feuillade , no 2.

Porcher , député l'Indre , rue de Rohan ,
no. 12.

Portier , député de l'Oise , rue du Bac ,
no. 253.

Pottier (Charles Albert) , député d'Indre
et Loire , rue de l'Université , no. 394.

Poulain , député de la Marne , rue Charlot ,
no. 37.

Poullain - Grandpré , député des Vosges ,
rue de Lille , no. 649.

Poultier , député du Nord , rue des Pères ,
no. 3.

Précy , député de l'Yonne , quai Voltaire ,
no. 2.

Pressavin , député de Rhône et Loire , rue
de la Sourdière , no. 97.

Prieur , député de la Côte d'Or , place des
Piques , no. 8.

Prieur député de la Marne , rue Helvétius ,
no. 11.

Projean , dép. de la Garonne , rue des Fron-
deurs , maison Montpensier.

Porst , député du Jura , rue Froidmentea
maison Dannemarck.

Prunelle , député de l'Izère , cul de sac du
Doyenné , no. 21.

QUEINEC, député du Finistère, rue Honoré, no. 88.

Quinette, rue Taitbout, no. 14.

Quirot député du Doubs, maison Nationale, rue de la sourdière, no. 37.

Quiot, rue d'Angevilliers, no. 8.

R

RAFFRON, député de Paris, rue du parc au marais, no. 11.

Rameau, député de la Côte d'Or, rue du Colombier fauxbourg Germain, no. 35 et 1162.

Ramel, député de l'Aude, rue Honoré, no. 377.

Réal (André), député de l'Isère, rue neuve Roch, no. 121.

Regnaud, député de la Manche, rue de Seine, no. 32.

Reguis (Claude Louis), député des Basses Alpes, rue Neuve Marc, no. 8.

Reubell, député du Haut-Rhin, cul-de-sac de la Convention, no. 2.

Revelle, député de Seine-Inférieure, rue d'Orléans, maison d'Aligre.

Reveillière-Lépeau, quai de l'Ecole, no. 2.

- Reverchon , député de Saône et Loire , rue Honoré , no. 89.
- Reynaud , député de la Haute Loire , rue neuve Roch , no. 124.
- Ribereau , rue Thomas-du-Louvre , no. 58.
- Ribet , député de la Manche , maison d'Angleterre , rue des Bons-Enfants , no. 39.
- Richard (Joseph) , député de la Sarthe , rue Honoré , no. 30.
- Richoux (L J) , rue Clot-Georgeot.
- Ricord , député du Var , rue Florentin , no. 5.
- Ritter , député du Haut Rhin , rue des Moulins , butte Roch , no. 9.
- Rivaud , quai Voltaire , no. 17.
- Rivery , député de la Somme , rue Nicaisé no. 35.
- Richaud , député de Seine et Marne , rue du Mail , no. 48.
- Roberjol , rue de l'Echelle , no. 663.
- Riviegerad , rue et faubourg Poissonnière , no. 18.
- Raberjont , rue de Grenelle Honoré , no. 98.
- Rivière , député de la Corrèze , rue neuve , cour du manège , no. 571.
- Robert , député des Ardennes , passage de Valois , no. 11.
- Robert , député de Paris , rue Egalité ci-devant Condé , no. 10.

- Robin, député de l'Aubes, maison de Brorses, limonadier, quai des Ormes.
- Rochegude, député du Tarn, maison de Saxe, rue dn Colombier.
- Roi (Denis), député de Seine et Marne, rue Benoist, n°. 16.
- Romme (Gilbert), maison de Nantes, rue de Chartres.
- Rouault, maison d'Angleterre, rue des Bons-Enfans, n°. 39.
- Roubaud, député du Var, maison du limonadier, quai de l'Ecole, vis-à-vis le pont neuf.
- Rougemont, député du Mont-Terrible, rue de la Convention, n°. 2.
- Rougier-Flageas, rue de Normandie, maison d'Auvergne.
- Roussel, député de la Meuse, rue des Boucheries Germain passage de la Treille.
- Roux, député de la Haute-Marne, rue de l'Arbre Sec, n°. 40.
- Roux Fazillac, député de la Dordogne, rue de Chartres, n°. 15.
- Rouzel, maison, de la Virginie, rue Honoré, n°. 330.
- Rovère, député des Bouches -du-Rhône, rue de Grenelle Germain, abaye ci-devant Pantemont.
- Royer (JB); rue des Vieux Augustins, n. 32.
- Rouyer, rue d'Argenteuil, n°. 14.

Ruamps,

- Ruamps, député de la Charente-Inférieure,
rue des Petits Augustins , no. 12.
- Ruault, rue Jacob , no. 12.
- Ruchaud, rue du Mail , no. 48.
- Rudel , député Puy-de-Dôme , grande mai-
son des Thuileries , rue Honoré , no. 75.
- Ruelle , député d'Indre et Loire , mai-
son de Nevers , rue d'Orléans Honoré.
- Ruhl , député du Bas-Rhin , maison Berger ,
rue Honoré , près Roch.
- Roux , député de l'Aveyron , rue Egalité ,
no. 333.

S.

- S**AINT-ANDRÉ (J Bon), rue Gail-
lon , no. 7.
- Saint-Martin (François-Jérôme), député de
l'Ardèche , rue Taranne , no. 756.
- Saint - Martin - Valogue , député de l'Avey-
ron , rue de Lille , no. 159.
- S. Prix , rue de Rohan , no. 17.
- Saladin , rue de l'Echelle , vis-à-vis la rue
Louis . no. 567.
- Salicetti [Christophe] , député de la Corse ,
rue des Moulins , maison des Patriotes.
- Salleles , député du Lot , rue Feydeau , no. 18.
- Sallengros , député du Nord , rue de Lille ,
no. 683.
- Salmon , rue Honoré , no. 116.

- Sanadon , grande maison de Génève , rue Thomas du Louvre.
- Savary , [L J] , quai Malaquais , no. 1919.
- Saurine , rue du Mont-Blanc , chaussée d'Antin , no. 409.
- Sautayra , député de la Drôme , rue des Blancs-Manteaux , no. 28.
- Sauterau , député de la Nièvre , marché d'Aguesseau , no. 1.
- Sauvé (Gervais ,) député de la Manche , rue Thomas du Louvre , no. 259.
- Savornin [Marc-Ant] , député des Basses-Alpes , maison , de la Providence , rue Joquelet , no. 21.
- Seconds , député de l'Aveyron , rue du Mont-Blanc , no. 3.
- Seguin , député du Doubs , rue de l'Université , no. 857.
- Sergent , député de Paris , rue Honoré , no. 1449.
- Serres , rue Honoré , no. 315.
- Serres , député de l'Isle de France , rue de Chartres , maison du Commerce.
- Serveau [F] , député de la Mayenne , chez un perruquier , rue de Rohan , no. 20.
- Servières , député de la Lozère , rue des Moineaux , no. 44.
- Servonat , député de l'Isère , rue du Bouloy , no. 52.
- Sevestre , député d'Ille et Vilaine , maison et place du petit Carrousel.

- Siblot , député de la Haute-Saône , maison des Etats-Unis , rue Gaillon.
- Sièyes (Emmanuel) , député de la Sarthe , rue Honoré , no. 273.
- Selier , passage de Valois , no. 57.
- Solomiac , rue Caumartin , no. 18.
- Soubrany , député , du Puy-de-Dôme , rue Honoré , no. 343.
- Souhait , rue du Bacq , no. 939.
- Souhait (Julien) du Bacq , n°. 339.
- Souligniac (J B.) , quai Voltaire , n. 17.

T.

- T**AILLEFER , député de la Dordogne , rue Nicaise , no. 10.
- Tallien , député de Seine et Oise , rue de la Perle , no. 17.
- Talot ; député de Maine et Loire , rue des Moulins , no. 25.
- Taveau , député du Calvados , maison de Dannemack , rue Eroidmenteau.
- Tellier , député de Seine et Marne , rue Honoré , no. 1514.
- Terrail , député du Tarn , rue d'Argentueil , n . 9.
- Texier , député de la Creuse , rue de la Loi , no. 26.
- Thabaud , député de l'Indre , rue du

- Carousel , no. 639.
- Thibaudeau , député de la Vienne , quai Voltaire , no. 17.
- Thibault , député du Cantal , rue de la Michaudière , no. 7.
- Thierret , député des Ardennes , rue du faubourg Poissonnière , no. 26.
- Thirion , député de la Moselle , rue Nicaise , entrée de Section.
- Thomas , député de Paris , au coin de la rue Magloire , rue Denis.
- Thomas , député de l'Orne , maison Bertrand , cul-de-sac , de la Sourdière.
- Thuriot , député de la Marne , rue Honoré , près les Capucins , no. 30.
- Tocquot , rue de Lille , près celle des Pères , no. 688,
- Topsent (J Nicolas) , député de l'Eure , maison d'Auvergne , rue Honoré.
- Touche-Chevalier , de rne Rohan , no 20
- Tournier , maison de Bearn , cour Guillaume.
- Tridoulat , député du Tarn , rue des Frondeurs , no. 636.
- Treihard , député de Seine et Oise , rue des Maçons - Sorbonne , no. 22.
- Trullard , député , de la Côte-d'Or , maison de Normandie , rue Honoré.
- Turreau , député de l'Yonne , rue d'Anjou , Honoré , no. 9.

Pellé , député du Loiret , rue de l'Echelle ,
no. 542.

V

- V**ARDON , député du Calvados , rue ,
Croix-des - Petits-Champs , no. 74 . —
Vadier , député de l'Arriège , rue Honoré ,
no. 172 .
Valdruche , député de la Haute - Marne rue
Chabanais , no. 16 .
Vallée (J N) , quai Malaquais , no. 1919 .
Varlet , rue Croix-des-Petits-Champs , mai-
son de Bretagne .
Vaudichon , rue du Fauxbourg Denis , no. 11 .
Venaille , député de Loire et Cher , rue de
Grenelle Honoré , no. 32 .
Verdot , rue Honoré , en face du Lycée ,
no. 555 .
Vermon , député des Ardennes , rue Chaba-
nais , no. 5 .
Vernerey , député du Doubs , maison Na-
tionale , rue de la Sourdière , no. 37 .
Vernier , rue des Pères , no. 1225 .
Vernon , député de la Haute-Vienne à la
communauté Roch , rue Honoré .
Vidal , rue Honoré , n . 445 .
Vidalin , député de l'A ier , rue de Lille ,
no. 705 .

[49]

Vigneron [Claude], député de la Haute-Saône, maison d'Orléans, rue de la Loi.

Vigny, député de Seine et Marne, rue des Mauvaises Paroles au coin de celle des Bourdonnois.

Villards, député de la Mayenne, rue maison Grange-Batelière.

Villers, député de la Loire-Inférieure, maison de Languedoc, rue de Grenelle Honoré.

Viltard, député de l'Yonne, rue Thomas du Louvre, no. 250.

Vincent, rue de Lille, no. 607.

Vinet, député de la Charente Inférieure, rue l'Évêque, no. 29.

Vitet, rue Thomas du Louvre, no. 44.

Voulland - Lansi, maison Dauphin, rue Croix-des-Petits-Champs.

Veau, rue de Valsis, grande maison de Versailles, no. 81.

Venard, rue Louis, no. 54.

Vasseur, rue de la Savonnerie, no. 20.

W.

WANDELAINCOURT, dép. de la Haute-Marne, rue Traversière Honoré, no. 61.

Y.

YGER, député de la Seine-Inférieure;

(50)

rue d'Orléans honré, no. 24.
Ysabeau (Claude Alexandre), député d'Indre et Lcire, rue de l'Echelle no. 16.
Yzarn , maison et place du Carouzel.

Z.

ZANGIA COMI [Joseph], député de la Marne , maison de Saxe , rue du Colombier.

LE THÉLÉGRAPHE,

OU

LE LANGAGE DES SIGNAUX.

Ce morceau est extrait de l'histoire ancienne de Rollin, qui lui-même l'a traduit des ouvrages de l'historien Polibe.

C'est une vérité reconnue de tout le monde, que l'occasion peut beaucoup en toute chose, mais principalement dans la guerre. Or, de tout ce qui s'est inventé pour la saisir, rien n'est plus utile que les signaux par le feu, que les choses viennent de se passer ou qu'elles se passent actuellement ; il est facile par ce moyen, de les faire savoir à trois ou quatre journées de là, et quelquefois à une plus grande distance : et par là on se met en état de recevoir, à point nommé, le secours dont on a besoin.

Autrefois cette manière d'avertir, parce qu'elle étoit trop simple, n'étoit presque d'aucune utilité ; car pour en faire usage il falloit être convenu de certains signaux et comme il y a une infinité de divers évènemens, la plupart ne pouvoient se coï-

noître par cette voie ; par exemple , il étoit aisé de faire savoir qu'il étoit arrivé une armée navale à Orée , à Péparèthe , ou à Chalcis , parce qu'on avoit prévu ces cas , et qu'on étoit convenu des signaux qui pouvoient les marquer , mais une révolte subite , une trahison , un grand meurtre commis dans la ville , et d'autres choses qui arrivent assez souvent , et qu'on ne peut prévoir ; ces sortes d'évènemens , qui demandent néanmoins que sur-le-champ on en délibère , et qu'on y apporte un prompt remède , ne pouvoient s'annoncer par le moyen des fanaux ; car il n'est pas possible de convenir d'un signal pour des évènemens qu'il n'est pas possible de prévoir .

Enée , cet auteur dont nous avons un ouvrage sur les devoirs d'un général d'armée , s'est efforcé de remédier à cet inconvénient ; mais il s'en faut beaucoup qu'il ne l'ait fait avec tout le succès , et qu'il s'étoit proposé lui-même . On en va juger .

Ceux , dit-il , qui veulent s'entre-donner des signaux pour des affaires pressantes , doivent commencer par préparer deux vaisseaux de terre , qui soient également larges par-tout et également profonds . C'est assez qu'ils aient quatre pieds et demi de profondeur , et un pied et demi de largeur .

Il faut avoir ensuite des morceaux de liège , qui soient proportionnés à l'ouverture de ces vaisseaux , mais qui aient un peu moins de largeur , pour pouvoir descendre aisément jusqu'au fond des vaisseaux . On fiche au milieu de ce liège un bâton , qui doit être dans l'un et dans l'autre des deux vases d'une égale grandeur . On divise ce bâton par des intervalles bien marqués , de trois doigts chacun , pour y écrire les choses qui arrivent le plus ordinairement dans une guerre sur l'un de ces intervalles ; par exemple , il est entré de la cavalerie dans le pays ; sur l'autre , il est arrivé de l'infanterie pesamment armée : sur le troisième de l'infanterie légère , sur le suivant , de l'infanterie et de la cavalerie : sur un autre , des vaisseaux : ensuite des vivres , et ainsi de suite , jusqu'à ce qu'on ait rempli tous les intervalles des choses que l'on prévoit qui peuvent vraisemblablement arriver dans la guerre dont il s'agit .

Après cela , il faut observer que les deux vaisseaux aient chacun un petit tuyau , un robinet d'une égale grosseur , afin que les eaux se vident également . Pour lors on remplit d'eau les vases , on pose dessus les morceaux de liège avec leurs bâtons , et on ouvre les robinets ; cela fait , il est

clair que , les vases étant égaux , le liège descendra , et les bâtons s'enfonceront dans les vases , à proportion que ceux-ci se vuident ; pour être plus sûr de cette justesse , il est bon d'en faire l'épreuve auparavant , et d'examiner si tout s'accorde et concourt ensemble par une exécution uniforme de part et d'autre.

Quand on s'en est bien assuré , on porte les deux vases aux deux endroits où l'on doit donner et observer les signaux : on y verse de l'eau , et on y met le liège avec le bâton . A mesure qu'il arrivera quelqu'une de ces choses qui auront été écrites sur les bâtons , on lève un flambeau , un fanal , et on le tient élevé jusqu'à ce que de l'autre côté on en lève un autre . Ce premier signal n'est que pour s'assurer de part et d'autre qu'on est prêt et attentif . Alors on baisse le fanal , et on ouvre les robinets , quand l'intervalle , c'est-à-dire , l'endroit du bâton où la chose dont on veut avertir est écrite , sera descendu au niveau des vases ; celui qui donne le signal lève son flambeau , et de l'autre côté , sur-le-champ le correspondant ferme le robinet de son vase , et regarde ce qui est écrit sur la partie de bâton , qui touche à l'ouverture du vaisseau . Si de part et

d'autre tout a été exécuté avec la même promptitude , de part et d'autre on fera la même chose.

Quoique cette manière soit différente de celle qui se pratiquoit dans les premiers tems , où l'on ne faisoit autre chose que de demeurer d'accord d'un simple signal qui devoit marquer l'évènement qu'on désiroit savoir , et dont on étoit couvenu ; néanmoins elle est encore trop vague et trop indéterminée : car il n'est pas possible de prévoir toutes les choses qui peuvent arriver dans une guerre , et quand on pourroit les prévoir , il seroit impossible de les marquer toutes sur un bâton . D'ailleurs , quand il arrivera quelques choses qu'on ne s'attendoit pas , comment en avertir selon cette méthode ; ajoutez que ce qui est écrit sur le bâton , n'est point du tout précis et circonstancié . On y voit pas combien il est entré de cavalerie ou d'infanterie ; ni en quel endroit du pays sont ces troupes , ni combien il est arrivé de vaisseaux , ni ce qu'on a de vivres . Car , pour marquer ces sorte de particularités sur ce bâton , il auroit fallu les prévoir , et cela n'est pas possible , cependant c'est ce qu'il importe le plus de savoir . Car le moyen d'envoyer du se-

cours, si l'on ne sait ni combien l'on aura d'ennemis à combattre , ni où ils sont, comment avoir confiance en ses forces , ou s'en défier , en un mot comment prendre son parti, sans savoir combien de vaisseaux ou combien de vivres il est venu de la part des ennemis.

La dernière méthode a pour auteur Cléoxène ; d'autres l'attribuent à Démocrite : mais nous l'avons perfectionnée ; c'est toujours Polybe qui parle. Elle fixe tout , et par son moyen on peut avertir de tout ce qui se passe : elle demande seulement beaucoup de précaution et d'exactitude , la voici : on prend les vingt-quatre lettres de l'alphabet : on les divise en cinq parties , et on les inscrit dans une tablette de haut en bas, selon leur ordre naturel sur cinq colonnes , cinq dans chacune , excepté la dernière qui n'en a que quatre.

L'alphabet étant rangé de la sorte , celui qui doit donner le signal , commencera par montrer deux fanaux , deux flambeaux , et il les tiendra levés jusqu'à ce que de l'autre coté on en ait aussi levés deux. Ce premier signal servira à faire connoître que de part et d'autre on est prêt : Après quoi , on baisse ces flambeaux.

Il s'agit maintenant de faire lire dans cet

alphabet à celui que l'on instruit de loin, ce qu'on lui veut apprendre. Celui qui donne le signal élèvera des flambeaux à sa gauche, pour faire connoître par leur nombre à l'autre, dans quelle colonne il doit prendre les lettres pour les écrire à mesure qu'on les lui montrera ; de sorte que si c'est la première colonne , il ne lève qu'un flambeau , si c'est la seconde , il en élève deux , et ainsi du reste , et cela toujours à gauche. Il en fera autant à sa droite , pour marquer à celui qui reçoit le signal quelle lettre d'une colonne il faudra qu'il observe et qu'il écrive. Voilà de quoi ils conviendront mutuellement.

Après ces conventions , chacun s'étant mis à son poste , il faudra que celui qui donne le signal ait un instrument * géométrique garni de deux tuyaux , afin qu'il connoisse par l'un la droite , et par l'autre la gauche de celui qui doit lui répondre. On dressera la tablette proche de cet instrument , et l'on élèvera à droite et à gauche un solide de dix pièces de largeur , et environ de la hauteur d'un homme , afin que les flambeaux qu'on élèvera au-dessus , fassent une lumière sûre et aisée à discerner ; et que quand on voudra les abaisser , ils soient entièrement cachés derrière.

Tout cela disposé ainsi de part et d'autre ; je suppose par exemple , qu'on veuille annoncer que cent hommes de l'isle de Crète se sont retirés chez les ennemis , on choisira d'abord les mots qui marqueront cela en moins de lettres qu'il sera possible , comme Krétois * cent ont déserté ; ce qui exprime la même chose avec beaucoup moins de lettres ; on l'annoncera ainsi.

La première lettre est un K qui est dans la seconde colonne. On élèvera donc à gauche deux flambeaux , pour marquer à celui qui reçoit le signal , que c'est la seconde colonne qu'il doit examiner plus on en élèvera cinq à la droite , qui feront connoître que la lettre qu'on cherche est la cinquième de la seconde colonne , c'est-à-dire , un K.

Ensuite on élèvera quatre flambeaux à gauche , pour marquer le ** P. qui est dans la seconde colonne , puis deux à droite , pour l'avertir que cette lettre est la seconde de la quatrième colonne. On fera la même chose pour les lettres suivantes.

Par cette méthode , il n'arrive rien qu'on ne puisse annoncer d'une manière fixe et déterminée. Si l'on y emploie plusieurs faux , c'est parce que chaque lettre demande d'être indiquée deux fois. La pre-

nière , pour savoir dans quelle colonne elle se trouve ; la seconde pour savoir quel rang elle tient dans la colonne indiquée : mais d'un autre coté si l'on observe exactement tout ce qui a été prescrit , l'indication sera sûre. Pour parvenir à cette exactitude dans l'opération même , il faudra s'y être beaucoup exercé.

Voilà ce que propose Polybe , grand homme de guerre comme on sait , et politique , dont les vues , par cette raison ne doivent pas être méprisées. On pourroit les perfectionner par la réflexion , et en faire usage en plusieurs occasions ; c'est dans des pays de montagnes que ces signaux étoient employés.

On m'a prêté une brochure imprimée en 1702 , qui a pour titre : l'Art des Signaux , tant pour la terre que pour la mer. L'écrit est dédié au roi par le sieur Marcel , commissaire de la marine à Arles. Cet auteur prétend avoir communiqué plusieurs fois à deux lieues de distance (dans l'intervalle du tems qu'il auroit fallu à un homme pour bien écrire et former exactement les lettres du même discours) un avis imprévu d'une page d'écriture.

Je ne sais point quelle étoit cette nouvelle invention , ni quel succès elle a eu ;

mais il me semble que ces sortes de découvertes ne sont point à négliger. Dans tous les tems, et dans tous les pays, on a été fort curieux de trouver et d'employer des moyens de recevoir ou de donner aux autres de promptes nouvelles ; et les signaux par le feu en sont un des principaux.

Dès les tems fabuleux, lorsque les cinquante Danaïdes égorgèrent toutes en une seule nuit leurs maris, excepté Hypermnestre qui épargna Lyncée : on dit que l'une et l'autre s'étant sauvées par la suite, et étant arrivées chacune de son coté en un lieu de sûreté, elles se le firent savoir mutuellement par des signaux de feu, et que delà étoit venu la fête des flambeaux, établie à Argos.

Agamemnon, en partant pour l'expédition de Troie, avoit promis à Clitemnestre, que le jour même que la ville seroit prise, il l'avertiroit de sa victoire, par les feux qu'il feroit allumer. Il lui tint parole, comme on le voit dans la tragédie d'Eschyles, qui porte le nom de ce prince, où la sentinelle chargée d'observer ce signal, marque qu'elle passoit de bien mauvaises nuits dans ce fâcheux poste.

On voit dans les mémoires que César nous a laissés sur la guerre des Gaules, qu'il employoit aussi ce moyen.

Le même César en rapporte un autre, usité chez les Gaulois. Lorsqu'il arrivoit quelque chose d'extraordinaire , ou qu'on avoit besoin d'un prompt secours , il s'en-travertissoit par des cris redoublés , et qui étoient portés d'un lieu à un autre , de sorte que le massacre des Romains , qui avoit été fait à Orléans au lever du soleil , fut su sur les huit à neuf heures du soir en Auvergne , à quarante lieues delà.

On parle d'une voie bien plus courte , on prétend que le roi de Perse , lorsqu'il porta la guerre dans la Grèce , avoit disposé des espèces de sentinelles d'un lieu à un autre , qui se communiquoit par la voix les nouvelles que l'on vouloit faire porter au loin , et qu'elles pouvoient arriver d'Athènes à Suse. L'espace est de plus de cent cinquante lieues en quarante huit heures. Il falloit bien des voix , et la nouvelle n'étoit guère secrète.

On rapporte * aussi qu'un Sidonien proposa à Alexandre le Grand un moyen infaillible pour établir une communication prompte et sûre entre tous les pays de sa domination. Il ne lui demandoit que cinq jours pour la plus grande distanee de ses états héréditaires , et la plus éloignée de ses conquêtes des Indes. Le roi regardant cette offre comme une vision , la rejetta avec

mépris : mais il s'en repentit bientot avec raison. L'épreuve n'en coutoit rien.

Pline rapporte un moyen d'une autre espèce , qui n'est pas tout - à - fait sans vraisemblance. Déimus Brutus défendait la ville de Modène assiégée par Antoine , qui l'a serroit de près , et ne lui laisseoit aucun moyen de faire savoir de ses nouvelles aux consuls , ayant fait des lignes autour de la ville , et fait dresser des filets dans la rivière. Brutus se servit de pigeons , aux pieds desquels il attacha ses lettres , qui arrivèrent en sûreté ou il vouloit. Que servoient à Antoine , dit Pline , les retranchemens et les sentinelles ; que lui servoient les filets qu'il avoit fait tendre ; le nouveau courrier prit sa route dans les airs.

Les voyageurs rapportent que , pour porter des nouvelles d'Alexandrettes à Alep , lorsque les vaisseaux sont arrivés dans ce port , on se sert de pigeons qui ont des petits à Alep , on leur attache au col ou aux pieds un billet , contenant les nouvelles qu'on veut communiquer. Les pigeons s'envolent , s'élèvent fort haut , et vont à tire-d'aile à Alep , où l'on prend les bulletins. On emploie le même moyen en plusieurs autres endroits.

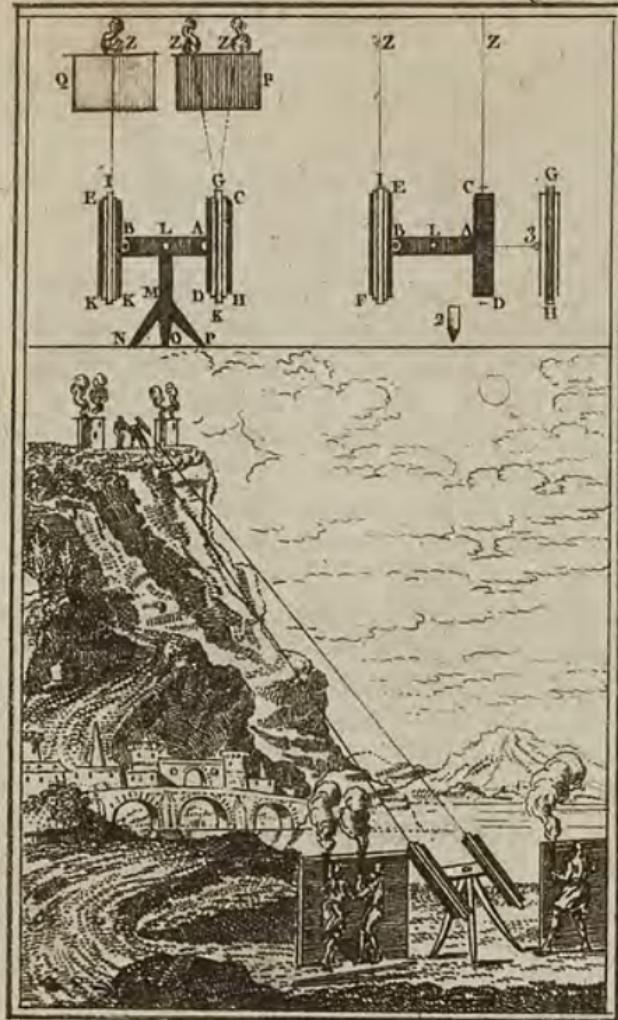
DESCRIPTION

*De l'Instrument employé dans les signaux
par le feu.*

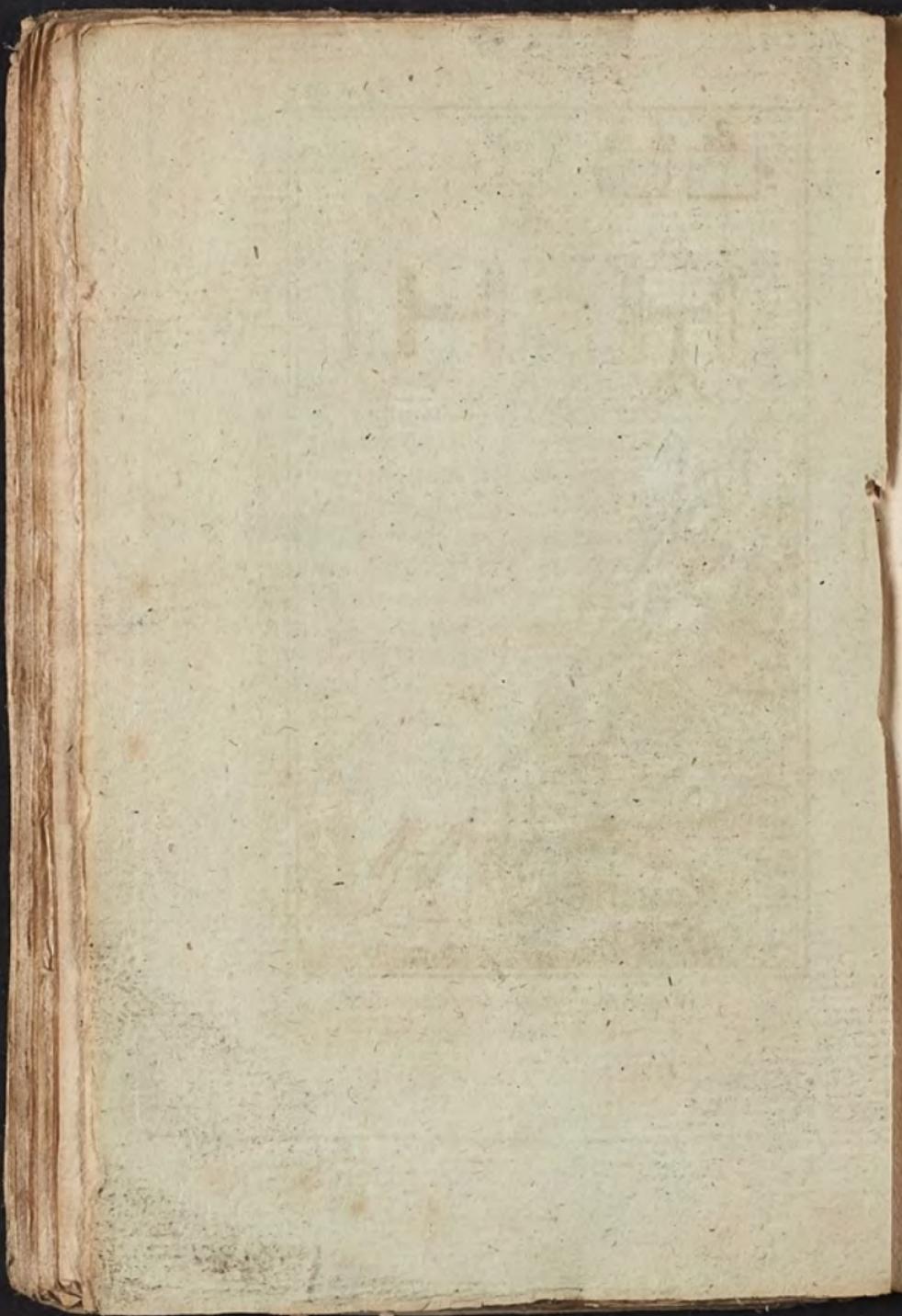
CHEVALIER. Professeur de Mathématiques l'un de mes collègues et de mes amis, a bien voulu à ma prière, tracer la figure de l'instrument dont parle ici Polybe, et y ajouter l'explication suivante.

Voici comme je conçois l'instrument décrit par Polybe, pour se communiquer des nouvelles à une grande distance, par des signaux de feu.

A B Est une traverse de bois de quatre ou cinq pieds de long, sur cinq ou six pouces de large, et deux ou trois pouces d'épaisseur à ses extrémités sont attachés à tenons et mortaises et bien perpendiculairement par leur milieu; deux autres tringles de bois C D E F de même largeur et épaisseur que la traverse, et de trois ou quatre pieds de long. Les côtés de ces tringles doivent être bien parallèles, et leur surface supérieure très unie. On tracera sur le milieu de la surface de chacune de ces tringles, une ligne droite, parallèle à leurs côtés, et par conséquent ces lignes sont



Signaux par le feu.



purallèles entre elles. À un pouce et demi ou deux pouces de distance de ces lignes, et précisément au milieu de la longueur de chaque tringle, on enfoncera solidement, et bien à plomb, une vis de fer ou de cuivre V et dont la partie supérieure qui doit être ronde ou cylindrique, et avoir cinq ou six lignes de diamètre, exédera à la surface des tringles de sept ou huit lignes.

Ces tringles servent à placer deux tuyaux ou cylindres creux G H I K, au travers desquels se font les observations. Ces tuyaux doivent être exactement cylindriques, et faits de quelque métal dur et solide, pour ne se point déjecter. On leur donnera un pied de longueur plus qu'aux tringles qui les portent, ainsi ils les déborderont de six pouces à chaque bout. Il faut que ces tuyaux soient attachés et fixés sur deux règles de même métal, qui auront dans le milieu de leur longueur une petite partie excédante et arrondie, (3) d'environ un pouce. Cette partie (3) sera percée dans son milieu d'un trou bien rond, d'environ un demi-pouce de diamètre; de sorte qu'appliquant les règles qui portent ces tuyaux sur les tringles de bois C D E F, ce trou soit exactement rempli par la partie excédante et cylindrique de la vis (2) qu'on y a mise, sans qu'ils

puissent varier. La tête de la vis peut surpasser de quelques lignes la surface de la règle. Il faut observer que les tuyaux puissent tourner avec leur règle de métal autour de ces vis pour les aligner sur les massifs P Q , derrière lesquels se font les signaux de feu , suivant les différentes distances des lieux où se feront les signaux.

On doit noircir les tuyaux en dedans , afin que l'œil appliqué à l'un de leurs bouts ne reçoive point de rayons réfléchis. Il faut aussi placer vers le bout du côté de l'observateur , un diaphragme de trois ou quatre lignes d'ouverture , et placer à l'autre bout deux fils , l'un vertical , et l'autre horizontal , qui se croisent dans l'axe du tuyau.

Au milieu de la traverse A B , on fait un trou rond de deux pouces de diamètre , pour porter le pied L M N O P , qui porte toute la machine , et autour duquel elle tourne comme sur un pivot. L'on peut nommer cette machine Alidades , quoiqu'elle soit différente de celles que l'on applique à des cercles , demi-cercles , et même à des quarrés géométriques , dont on se sert pour lever des cartes , des plans , faire des arpangages , mais elle a le même usage , qui est de prendre des alignemens. Celui qui donne le signal et celui qui le reçoit , doivent avoir

chacun un semblable instrument ; autrement celui qui reçoit le signal ne pourroit distinguer si les signaux qu'on lui donne sont à droite où à gauche de celui qui les fait ; ce qui est essentiel dans l'exécution de Polybe.

Les deux massifs P Q, destinés à marquer la droite et la gauche de celui qui donne les signaux, à découvrir ou cacher les feux, suivant les circonstances de l'observation, doivent être plus ou moins grands, et plus ou moins éloignés l'un de l'autre, selon que la distance entre les lieux où se donnent et reçoivent les signaux, sera plus ou moins grande.

On n'a cherché dans la description de la machine précédente, qu'à expliquer la manière dont on pourroit exécuter l'idée de Polybe, pour donner des signaux par des feux, pour en approuver l'usage pour des distances un peu considérables ; car il est certain que quelque machine que l'on puisse faire, ces signaux de 2, 3, 4 et 5 flambeaux ne se distingueront point à une distance de cinq ou six lieues, ou plus, comme il le suppose ; il faudroit pour cela, non des flambeaux qu'on puisse hausser ou baisser à la main, mais des feux très-grands et très-étendus, comme des chartées de pailles

cu de bois , pour qu'ils pussent être aperçus , et par conséquent des massifs d'une grandeur énorme pour les cacher.

L'on ne connoissoit point les lunettes d'approche du tems de Polybe , elles n'ont été découvertes et perfectionnées que dans le dernier siècle. Elles auroient rendu ces signaux possibles , à une distance beaucoup plus grandes que de simples tuyaux : mais je doute encore qu'elles puissent être employées à l'usage auquel Polybe destine ces signaux pour une distance plus grande que deux ou trois lieues : mais je crois qu'une place assiégée pourroit communiquer ses besoins à une armée de secours , ou lui marquer combien de tems elle est en état de se défendre , afin qu'elle prît ces mesures , et que réciproquement l'armée de secours pourroit communiquer ses desseins à la ville assiégée , sur-tout en se servant de lunettes d'approche.

Le Télégraphe qui sert , si utilement aux opérations du comité de salut public et des armées combinées du Nord , a été nécessairement inventé d'après les signaux des anciens , nous les avons transcrits ici afin de les utiliser et d'engager les artistes , non-seulement à perfectionner le nouveau Télégraphe et de lui donner des avantages plus étendus ; mais d'inventer d'autres moyens de se communiquer promptement soit de nuit ou de jour à des distances quelconques.

INSTRUCTION sur les moyens de vérifier les nouveaux assignats , et décret portant qu'elle sera insérée au bulletin de la convention.

Les assignats n'intéressant pas moins les fortunes privées , que la fortune publique , cette monnoie révolutionnaire appelle la surveillance continue de tout le peuple français. Une pareille surveillance deviendroit impossible , si les moyens de l'exercer , à toute heure et en tout lieu , n'étoient pas à la portée de chaque citoyen. Il faut donc que l'habitant des campagnes puisse , sans fatigue et sans étude , distinguer l'assignat vrai de l'assignat faux , avec la même facilité , la même certitude que le feroit l'artiste d'un talent consommé. L'œil seul doit être , à l'avenir , le vérificateur par excellence.

C'est le but auquel , enfin , on est heureusement arrivé. Pour l'atteindre , il a été substitué à l'aveugle routine un système de fabrication raisonné , bien lié dans toutes ses parties , et fondé sur des principes que l'expérience a confirmés.

Jusqu'ici les assignats étoient surchargés d'ornemens qui produisoient une confusion aussi embarrassante pour le public , que commode pour les faussaires. Ces frivoles et dangereux ornemens sont bannis ; ils ont été remplacés , dans les assignat nouveaux , par des formes simples que la vue saisira au premier aspect , et dont la sensation nette graverà dans la mémoire une empreinte durable.

Deux caractères principaux se trouveront dans les émissions prochaines. Chaque espèce d'assignats offrira un ensemble , et tellement prononcé , qu'ils fourniront seuls des signes frappans et irrécusables de reconnaissance.

En outre , il existera jusques dans les plus petits détails de chaque billet , une identité si précise ,

que tout assignat servira d'instrument pour vérifier un assiguat quelconque de la même somme, en les appliquant l'un sur l'autre, et les examinant ainsi à travers le jour ou la lumière.

Cette vérification est aussi aisée qu'expéditive et sûre; pour l'obtenir, il suffit de placer deux assignats de même somme, l'un sur l'autre, de manière que les clairs et les sombres du papier, mais sur-tout l'impression, se rencontrent mutuellement, ce couvrant au point de se confondre, et que, regardés au jour et à la lumière ils ne présentent plus à l'œil qu'une seule et même image; alors toutes les parties des deux billets coïncidant chacune à chacune, il en résulte une comparaison prompte, simultanée et parfaite, qui atteste que les deux assignats sont vrais.

La convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité des assignats et monnaies, considérant qu'il importe de mettre chaque citoyen en état de vérifier lui-même, et d'une manière aussi simple que sûre, toutes les nouvelles espèces d'assignats qui doivent être mises en circulation, décrète ce qui suit :

» L'instruction sur les moyens de vérifier les nouveaux assignats, sera insérée au bulletin de la convention. Le ministre de l'intérieur, dans le plus court délai, en adressera à chaque municipalité de la république, un nombre suffisant d'exemplaires pour y être publiés et affichés. »

Remarques essentielles, applicables à tous les assignats faux, de quelque nature qu'ils soient.

Presque tous les assignats qui ont été faits, ont été imprimés en taille douce: c'est un signe très-sensible auquel on peut aisément les reconnoître.

L'effet des caractères en relief, est d'enfoncer le papier au moment de l'impression, ce qui produit au revers une légère élévation; la pression forte que reçoit le papier, fait qu'il conserve cette empreinte, qu'on appelle foulage. L'effet de l'impression en taille douce, est au contraire d'unir et d'aplatir le papier, puisqu'il passe alors entre deux cylindres qui en écrasent le grain en le pressant contre la planche de cuivre qui contient la gravure.

Dans les bons assignats, les seules parties qui aient été imprimées en taille douce, sont les deux médaillons dans les assignats de 25 liv. de la première création; l'aigle dans les assignats de 400 liv. et la figure de la république dans ceux de 50 liv. de la création du 14 décembre 1792. Toutes les autres parties ont été imprimées avec des caractères en relief.

A S S I G N A T de 400 liv.

Création du 21 novembre 1792.

Dans cet assignat, les principaux signes auxquels on peut reconnoître tous ceux qui ont été contrefaits, sont ceux suivans:

Les ornement qui composent l'encadrement de cet assignat, ont été, en général, grossièrement imités; les petites étoiles qui se trouvent placées dans la partie gauche de la bordure supérieure sont mal formées; communément l'impression des bordures est pâle.

Le timbre sec, placé dans cet assignat, n'a jamais été bien contrefait. La brisure qui s'aperçoit dans la partie gauche de ce timbre, n'existe point dans les assignats faux.

Dans le texte, il est des signes de reconnaissances infailibles pour l'œil même le moins expérimenté. Dans les mots de *quatre cents livres*; les e, les n, les a, les t, les n, les c, les s, présentent, les uns dans la partie du haut, les autres dans la partie du bas, des rondeurs qui ne se trouvent point dans les faux assignats.

Dans les faux, les A forment une tête plate, au lieu de former une rondeur parfaite, comme dans les bons assignats.

Dans les faux, la seconde partie de l'R forme un crochet rentrant, au lieu de tomber par un plein perpendiculaire.

Les petites lettres sont en général très-maigres, et paroissent, par conséquent, plus allongées que celles qui se trouvent dans les bons assignats.

Dans le mot *Domaines*, placé au-dessous de l'an premier de la république, l's qui termine ce mot, est beaucoup trop longue, et n'est point proportionnée aux autres lettres.

Les légendes placées dans les bordures de droite et de gauche : **LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR. LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR**, sont composées de caractères maigres, tandis que dans les bons assignats, les lettres sont formées avec des pleins vigoureux et des déliés très-prononcés, quoique très-delicats.

Dans tous les faux assignats, les chiffres et le mot *Série*, qui se trouvent, tant dans la bordure supérieure que dans celle inférieure, sont mal gravés; ils présentent des empâtemens grossiers, au lieu d'offrir, au coup-d'œil, une grande netteté, comme ceux qui se trouvent dans les bons assignats.

Dans les assignats bons, on apperçoit une espèce d'encadrement qui existe autour de l'aigle, et qui ne se trouve dans presqu'aucune des contrefaçons;

et dans celles où il se rencontre, on peut, en y donnant quelque attention, en saisir aisément la différence (1.)

Remarques essentielles sur les assignats à la face du dernier tyran des Francais.

Un signe très-caractéristique, et qui doit faire aisément distinguer ces contrefactions, c'est que presque tous sont imprimés en taille-douce, au lieu de l'être avec des caractères en relief. Les assignats contrefaits de 60 liv., à la face du tyran, sont tous imprimés de cette manière, ainsi que partie de ceux de 100 liv., de 50 liv.; mais il est encore d'autres signes certains auxquels il faut s'attacher. Les traits droits et les rondeurs bien déterminés rendent la contrefaçon très-difficile: cette remarque est sur-tout relative aux *n* qui, dans les faux assignats, n'offrent jamais au coup d'œil, dans les pleins et dans la rondeur de la partie du haut, un fini aussi parfait que celui qui existe dans les bons assignats: il faut fixer aussi son attention sur les lettres les plus difficiles à faire, qui sont les *S*, les *R*, *r*, les *e*, les *a*. Cette observation est d'autant plus fondée, que les *r*, les *e* et les *s*, servant à former le mot *livres* (caractère petit parangon) dans les assignats de 100 liv., 90 liv., 80 liv., 70 liv., 60 liv., 50 liv., et 5 liv., n'ont jamais été parfaitement imités.

La pureté et la hardiesse qui existent dans la gravure de ces lettres, ont empêché les contrefacteurs de réussir dans cette partie de leur travail; ce qui

(1) Presque tous les assignats faux, de cette nature, ont été imprimés en taille-douce.

rend ce mot un des principaux signes caractéristiques, auquel on peut reconnoître les assignats faux. Ces instructions et celles que j'ai déjà données, doivent suffire pour faire distinguer les assignats faux de ces diverses natures.

Remarques essentielles sur les assignats frappés au coin de la République.

Pour faciliter la reconnaissance des assignats républicains, qui maintenant sont les plus abondans dans la circulation, il est nécessaire de préciser les principaux signes qui les font distinguer de ceux contrefaits.

Dans ces nouveaux assignats, la gravure du texte est faite avec un tel soin, qu'en plaçant un faux à côté d'un bon, l'œil le moins expérimenté peut aisément en faire la distinction.

Dans les gros caractères qui composent les mots *quatre cents livres*, *cinquante livres*, *dix livres*, dans les assignats de ces différentes valeurs, il faut principalement s'attacher aux rondeurs qui se trouvent dans les *a*, les *n*, les *r*, les *t*, les *u*, dans la partie du bas; à la finesse des déliés, à la hardiesse des pleins; enfin, à la pureté des lettres: dans le petites, il faut examiner attentivement la netteté, l'alignement qui existent entre elles, les déliés qui les unissent.

Le timbre sec est encore un objet qui doit fixer l'attention. Jamais les scélérats qui ont contrefait notre papier-monnaie, n'ont réussi à l'imiter parfaitement; ceux sur lesquels on apperçoit une biseure, présentent un signe certain de confrontation; car il est démontré qu'il est impossible de briser un

nouveau poingon au même endroit où le premier l'a été : c'est donc un point de reconnaissance qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Quant au papier , il faut s'attacher aux sombres , aux clairs , et aux divers signes qui doivent s'y trouver dans le corps. Dans les bons assignats , ils sont très-visibles ; dans les faux , ils s'aperçoivent difficilement : il faut aussi examiner attentivement , si la pâte est la même que celle des bons assignats ; si les filigranes ont été appliqués après coup ; ou bien s'ils ont été fondus avec elle , comme dans les bons assignats. Toutes ces observations s'appliquent à toutes les natures d'assignats républicains : il est donc nécessaire , pour faciliter la vérification d'un assignat , de ne les perdre jamais de vue.

Notes sur les timbres secs , appliqués sur les diverses natures d'assignats

Dans les assignats à la face du tyran , valeurs de 100 liv. , 90 liv. , 80 liv. , 70 liv. , 60 liv. , 50 liv. et 5 livres , il n'existe point de brisure sur les timbres secs qui y sont appliqués.

A s s i g n a t de 400 livres.

La figure de la liberté placée sur la gauche , est brisée ; celle de la droite ne l'est pas.

A s s i g n a t de 50 livres

Création du 14 décembre 1792.

Le timbre sec n'est pas brisé.

A s s i g n a t de 25 livres.

Création du 24 octobre 1792.

L'emblème de la paix est brisé.

A s s i g n a t de 25 livres.

Création du 6 juin 1793.

L'emblème de la liberté n'est pas brisé ; celui de la paix est brisé.

(75)

A s s i g n a t de 10 livres.

L'emblème de la liberté n'est pas brisé ; celui de la paix est brisé.

A s s i g n a t de 50 sols.

Emission des 4 janvier et 24 octobre 1792

Le génie de la constitution et la figure de la paix sont brisés.

Emission du 23 mai 1793.

Le génie est brisé ; l'emblème de la justice ne l'est pas.

A s s i g n a t de 25 sols.

Aucun des timbres secs n'est brisé.

A s s i g n a t de 15 sols.

Emission des 4 janvier et 24 octobre 1792.

Le génie de la constitution est brisé ; la figure de Capet ne l'est pas.

Emission du 23 mai 1793,

Le génie est brisé ; l'emblème du commerce ne l'est pas.

A s s i g n a t de 10 sols.

Emission des 4 janvier et 24 octobre 1792.

La figure du tyran est brisée ; le génie de la constitution ne l'est pas.

Emission du 23 mai 1793.

Les deux timbres sont sans brisure.

N. B. Une fabrication d'assignats faux de 50 sols, de la création du 4 janvier 1792, vient de paraître ; un grand nombre d'assignats faux de cette nature a déjà été arrêté.

Dans la bordure supérieure de cet assignat, les légendes, contenant ces mots : **LOI DU 4 JANVIER 1792, L'AN QUATRIEME DE LA LIBERTÉ**, sont composées de lettres maigres et mal formées ; ces lettres ne sont point alignées, tandis que dans les bons assignats, l'alignement est régulier.

Le chiffre **4** qui se trouve dans la première

légende , est plus graud dans les faux assignats que dans les bons.

Le *v* du mot JANVIER est plus large dans les faux assignats que dans les bons.

Dans ce mot , le *v* est plus court que les autres lettres du mot ; par conséquent il n'est point proportionné avec elles.

dans le mot Série , l'*S* est grossièrement formée , elle ne présente point les rondeurs qui devroient exister dans le haut et dans le bas.

Les *e e* sont plats sur le haut , ils ne sont point terminés par des déliés , comme dans ceux des bons assignats.

Les chiffres qui suivent ce mot , sont mal formés , et ne ressemblent nullement à ceux qui existent dans les bons.

Dans les mots Domaines nationaux les *o* ne sont point suffisamment arrondis. Ils présentent au premier coup-d'œil , une forme trop ovale.

Les déliés des *m* et des *n n* qui se trouvent dans ces mots , commencent presqu'en haut du jambage dans les assignats faux , tandis que dans les bons , ces déliés commencent à la moitié.

Dans les faux asssignats , les lettres qui composent les mots Domaines nationaux , sont plus maigres et plus allongées que celles qui existent dans les assignats bons.

Dans la seconde ligne , contenant le mot *assignat* , le *g* qui s'y trouve , est très-mauvais , en ce que la tête est ovale dans les faux assignats , au lieu d'être ronde comme dans les bons ; la queue de cette lettre est aussi plus écrasée dans les faux que dans les bons.

Dans la troisième ligne , les lettres qui composent les mots cinquante sols , dans les faux assignats , ne sont point espacées également entr'elles ,

tandis qu'elles le sont dans les bons ; les *s* sont mal faites , et ne ressemblent point à celles des bons assignats.

Dans les bordures placées de droite et de gauche de cet assignat , les légendes qui y sont renfermées , sont composées d'un caractère beaucoup plus petit que celui des bons. Ces lettres ne sont ni espacées également , ni régulièrement alignées entre elles ; on n'y reconnoît point cette netteté qui se fait appercevoir dans les assignats bons.

Dans les ornementz placés dans la partie inférieure de l'assignat , dans les faux , la déesse de la justice ne tient point sa balance de la même manière que dans les bons assignats : dans ces derniers , elle la tient avec le pouce et le second doigt ; dans les faux , au contraire , elle la tient avec le pouce et le petit doigt.

Dans les mêmes ornementz , le cop , qui est aux pieds de la déesse de la liberté , à l'œil très-visiblement formé dans les bons assignats , tandis que dans les faux , on apperçoit (difficilement encore) qu'un petit point très-embrouillé.

Dans les bons assignats , les deux timbres secs qui y sont appliqués , sont brisés ; dans les faux il n'existe aucune brisure.

La pâte qui a servi à la fabrication du papier des faux assignats , n'est pas la même que celle des bons assignats.

Dans les faux , le papier est d'une couleur rousse , tandis que dans les bons , il est blanc.

T A B L E A U

Des nouveaux Poids et Mesures.

M E S U R E S L I N É A I R E S .

	toises.	pds.	pouc.	lignes.
Quart du Méridien.	5,132,450			
Grade.....	51,324			
Milliaire.....	513			
Mètre.....		3	"	11,44
Décimètre.....		"	3?	8,344
Centimètre.....		"	"	4,434
Millimètre.....		"	"	0,443

M E S U R E S D E S U P E R E I C I E .

	mètres quarrés.	pieds quarrés.
Arc.....	10000.....	94,831,
Déciare	1000	9,483,1
Centiare.....	100.....	947,31

M E S U R E S D E C A P A C I T É .

	pintes.	boisseaux.
Cade.....	1651, un tiers.....	78,9
Décicade.....	105, un 7e.....	7,99
Centicade.....	10, et demie.....	0,789
Cadil.....	1, un 20e.....	0,0789

P O I D S .

	livres.	onces.	gros.	
Bar ou Millier.....	2044,4			
Décibar.....	204,44			
Centibar.....	20,444			
Grave.....	2	3	5	12,1
Décigrave				44,41
Centigrave.....			2	18 841
Gravet.....				1,8841
Décigravet.....				0,18841
Centigravet.....				

DIMENSIONS
DES MESURES DE CAPACITÉ.
Arrêtées par la Commission temporaire des
Mesures.

MESURES DE GRAINS.

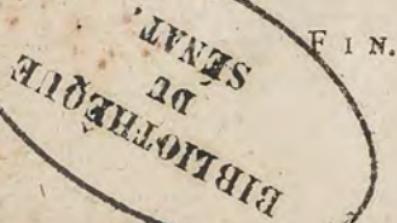
Valeur du diamètre de la base et de la hauteur

	Mètre.	Ancienne mesure.
Quadruple centicade.....	0,371	13 pouces 8 lig. 1 tiers.
Double centicade.....	0,294	10 pouc. 10 lig. et dem.
Centicade	0,254	8 pouc. 7 lig. et dem.
Demi - centicade.....	0,185	6 pouc. 10 lig. 1 cinq.
Cinquième du centicade.	0,157	5 pouc. 4 cinquièmes
Cadil.....	0,108	4 pouces. 1 vingtième.
Demi-cadil	0,056	3 pouces 2 lig. 1 huit.
Cinquième du cadil.....	0,063	2 pouces 4 lig. 1 dix.
Dixième du cadil.....	0,05	1 pouce 10 lig. 5 dix.
Vingtième du cadil.....	0,04	1 pouce 5 lig. 7 dix.

MESURES DE LIQUIDES.

Diamètre de la base. Hauteur.

	Mètre.	Anc. mesure.	Mètre.	Anc. mesure.
Cadil . . .	0,086	5 pou. 21. 1 8cs	0,172	6 po. 4 l. 1 quarts
Demi cad.	0,068	2 pou. 61. 3 10cs	0,136	5 pouces 3 5cs
Cinquièm.	0,05	2 po. 10 l. 3 10cs	0,1	3 pou. 81. 3 5cs
Dixième..	0,04	1 pou. 5 l. 7 10cs	0,083	2 po. 11 l. 2 5cs
Vingtième.	0,032	1 pou. 2 l. 1 200cs	0,064	2 pou. 4 l. 1 10cs



ci-dessus , n'é-
ssé par le Comité de Constitution , ils
ur l'observation de M. Barnave. Voyez

moncer sur la forfaiture des Juges et
de la Haute-Cour-Nationale.

IX.

ou Suppléant , ou chargé des
'il n'est âgé de 30 ans accom-
as , Juge , ou homme de Loi
un Tribunal.

uvé beaucoup de difficultés : d'une
tion dé l'âge , une exception en fa-
t obtenu des dispenses ; ce qui n'a

Morlaques
qu'elorsqu'ils
ennemis. C-
publique pa-

avec inquiet-
-Marc lho-
ur petite P-
le commer-
é sous la pro-
sur. Ils cri-
re, lorsqu'ils

L'agence en Hongrie avec leur bon-
leur accoutumé. Le Prince de Bade,
qui les commandoit, vainquit trois
fois les fidèles, & leur enleva Nilfa
& Viddin.

Il sembloit quela qualité de Doge Morosini
eut mis fin aux prosperités du brame nise,

Moroni. Il venoit déclouer devant
Negrépon. Il entreprit le siège de
Malvoïte, seule place que les Turcs
avoient conservée en Moree ; mais il
perdit en l'invenement.

Hij